2

ELOGE
HISTORIQUE
DE M. DEVAUX,
CÉLÈBRE CHIRURGIEN
DE CE SIÉCLE;

AVEC des Notes, & un Extrait raisonné de ses différens Ouvrages.

Par M. SUE le jeune, Maître en Chirurgie, Chirurgien ordinaire de l'Hôtel-de-Ville, Professeur-Démonstrateur d'Anatomie & de Chirurgie à l'Ecole pratique, &c.

Dùmque thymo pascentur apes, dùm rore cicadæ,
Semper honos, nomenque tuum, laudesque manebunt.
VIRGIL. Bucol. Ecl. V, v. 77 & 78.



A AMSTERDAM,
Et se trouve
A PARIS,
Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, Hôtel de Clugny.

M DCC LXXII.



AVANT-PROPOS.

ON ne peut diſconvenir que, dans cette multitude innombrable de noms & de faits que l'Hiſtoire nous a tranſmis, il y en a pluſieurs qui auroient pu, & même qui auroient dû reſter enſevelis dans la plus profonde obſcurité. Que d'éloges, par exemple, ont immortaliſé les noms de gens qui n'avoient donné lieu à parler d'eux, que par quelque coup du ſort aveugle dans ſes diſpenſations, ou par quelque démarche qui, malgré tout ſon éclat, n'avoit contribué en rien au bonheur de la ſociété! Ç'a été, ſans doute, pour remédier en quelque façon, dans leur ordre, à un tel abus, que les moines de Cîteaux, aſſemblés capitulairement, firent un ſtatut par lequel il fut ordonné que, vu le grand nombre des leurs, dont on faiſoit habituellement l'éloge, & dont les noms avoient été inſcrits au catalogue des ſaints, on ne pourſuivroit dorénavant la canoniſation d'aucun, de peur que la trop grande quantité n'en fît baiſſer le prix, *nè multitudine ſancti vi-*

lescerent in ordine, ainsi qu'il est dit dans le capitulaire.

M. l'abbé *d'Olivet*, qui nous a fourni cette anecdote (*a*), desireroit que nos académies fissent un statut dans ce goût-là, « parce qu'à force, dit-il, de multi- » plier nos héros, les véritables y per- » dront, & les faux n'y gagneront pas. » Cette idée singuliere de l'Académicien François peut avoir son mérite ; on ne peut cependant disconvenir qu'il y a, en général, une très-grande injustice, & même de l'ingratitude à laisser dans l'oubli la mémoire de ceux qui ont joué un grand rôle sur le théatre de ce monde, dans quelque genre d'emploi, dans quelqu'espece de travail qu'ils se soient distingués. Je vais plus loin, & je soutiens qu'il y a même de la gloire à s'acquitter de ce devoir envers eux : car enfin, comme l'a très-bien remarqué *Pline le Jeune*, quand on assure l'immortalité aux grands hommes, on se la donne à soi-même ; & il n'est pas plus glorieux de mériter une statue, que de la faire dresser à celui qui la mérite (*b*).

(*a*) Mêlang. histor. & philol. par M. *Michault*, Tome I, p. 22 & suiv.

(b) *Cujus immortalitati prospexit, pariter & suæ. Neque*

Mais parmi les hommes illuſtres auxquels nous devons procurer, autant qu'il dépend de nous, la célébrité dûe à leurs grands travaux ou à leurs rares découvertes, il en eſt quelques-uns qui ont droit d'exiger plus particuliérement nos hommages. Quand on devroit m'accuſer de partialité, ou d'enthouſiaſme pour l'état que j'ai embraſſé, je ne puis m'empêcher de mettre au nombre des grands hommes dont je parle, ceux qui s'appliquent à une ſcience, ceux qui pratiquent un art qui a pour objet la conſervation de l'état ſain des citoyens, ou le rétabliſſement de leur ſanté dérangée. J'ai ici pour moi le témoignage d'un auteur ancien, des plus reſpectables, de *Cicéron*, qui, dans le même ſens, a dit que rien n'approchoit plus les hommes des dieux, que de rendre la ſanté à leurs ſemblables : *Homines ad deos nullâ re propiùs accedunt, quàm ſalutem hominibus dando.* N'eſt-ce pas, en effet, rendre à ſa patrie les ſervices les plus eſſentiels, que de lui conſerver ſes ſujets, de les arracher des portes du trépas, & de les faire jouir de la ſanté, ſeul bien que l'homme ait à deſirer dans ſa

enim magis decorum & inſigne eſt ſtatuam habere, quàm ponere. Pline, Lib. I, epiſt. 17.

vie, & vers lequel doivent tendre tous ses vœux & toutes ses démarches ?

On sent assez, d'après les réflexions que je viens d'exposer, ce qui m'a déterminé à entreprendre l'Eloge que je présente aujourd'hui au Public. J'ai cru qu'il recevroit avec plaisir l'histoire simple, mais vraie, des actions & des vertus d'un Chirurgien zélé pour le progrés de son art, célèbre par ses écrits, & dont la mémoire enfin est encore chere à plusieurs des membres qui composent notre collége. D'ailleurs, j'ai regardé comme une espece de justice de chercher à immortaliser celui qui, comme j'aurai occasion de le dire plus amplement par la suite, a immortalisé plusieurs de ses confreres, par la composition d'un ouvrage curieux & utile, seul capable de faire la réputation d'un homme moins laborieux, & moins attaché à son état, que ne l'étoit M. Devaux.

Il est de mon devoir d'indiquer ici les principales sources où j'ai puisé les matériaux qui m'ont servi à composer cet Eloge. J'ai d'abord retiré une grande utilité d'un Mémoire instructif sur la Vie & les Ouvrages de Jean Devaux, qui est inséré dans la premiere partie du huitieme

tome des Mémoires de Littérature & d'Hiſtoire du P. *Deſmolets*. Mais ce Mémoire, quoique très-bien fait à certains égards, laiſſe encore beaucoup à deſirer ſur pluſieurs points, ſoit de la vie, ſoit des ouvrages de l'auteur que nous avons entrepris de louer ; c'eſt ce qui eſt clairement prouvé par un autre Mémoire manuſcrit ſur la vie du même auteur, que nous avons actuellement ſous les yeux, écrit de la main d'une perſonne qui étoit très-liée avec M. DEVAUX, & qui s'étoit fait un devoir, lui ayant ſurvécu, de jetter ſur le papier les principaux traits de ſa vie, avec une eſquiſſe légere de ſes mœurs, de ſon caractere & de ſa maniere de vivre. Feu mon pere conſerva long-tems ce Mémoire dans ſes papiers ; & c'eſt à la découverte que j'en ai faite, qu'eſt principalement dûe l'idée qui m'eſt venue de compoſer cet Eloge.

Le premier Mémoire dont nous avons parlé, & qui eſt intitulé *Eloge hiſtorique*, eſt de l'abbé *Goujet*, cet homme de lettres connu par nombre d'ouvrages, & principalement par ſa Bibliotheque Françoiſe, univerſellement eſtimée des ſçavans. Le principal but que s'étoit propoſé cet auteur, en publiant l'Eloge de M. DEVAUX,

c'étoit de célébrer la mémoire d'un homme avec lequel il avoit toujours été intimement lié, & dont la mort l'avoit sensiblement affecté. On en jugera par un fragment de la Lettre qu'il écrivit au P. *Desmolets*, en lui envoyant l'Eloge de son ami. Voici ce qu'il lui marque : « Je vous » envoie, Monsieur, l'Eloge historique » d'un auteur très-célèbre dans son genre, » qui m'a long-tems honoré de son amitié, » & que la mort vient de nous enlever. » Une main plus délicate que la mienne » auroit pu orner son tombeau plus élé» gamment ; mais j'ose dire que personne » ne pouvoit le faire avec plus de sincé» rité & d'affection. » Cette Lettre honore autant la personne qui l'a écrite, que celle qui en est le sujet.

Après les deux Mémoires dont nous venons de parler, plus que suffisans pour servir à l'éloge d'un homme dont les ouvrages seuls sont capables d'éterniser la mémoire, il est presqu'inutile de dire que nous avons aussi consulté les Mémoires composés par le P. *Niceron*, qui, dans son douzieme tome, fait une mention honorable de notre Auteur, & de ses ouvrages, dont il rend un compte assez exact.

Nous nous croirions très-répréhensi-

bles, si nous ne parlions pas aussi d'un Mémoire latin manuscrit, que M. *Bertrand*, un des Membres les plus distingués de la Faculté de Médecine de cette ville, a bien voulu nous confier, qui est un abrégé de la vie de notre Auteur, composé par M. *Bertrand* pere, & dont nous aurons occasion de parler dans le cours de cet ouvrage.

Je n'ai pas prétendu, en composant cet Eloge historique, faire une piéce d'éloquence ni un panégyrique : j'ai seulement voulu faire connoître les actions & les vertus d'un homme célèbre, & donner une histoire abrégée de ses ouvrages. il y a plus de six ans que cet Eloge est composé ; & je n'ai différé à le publier, que parce que j'espérois toujours que quelqu'un de nos confreres l'entreprendroit : persuadé enfin qu'un homme qui a passé toute sa vie dans l'exercice de la chirurgie qu'il a illustrée par ses écrits, dans un tems sur-tout où elle renfermoit dans son sein si peu d'écrivains ; persuadé qu'un maître de l'art, un ancien Prévôt qui a célébré tous ses prédécesseurs, méritoit au moins qu'on tirât sa mémoire de l'espece d'oubli dans lequel elle sembloit ensevelie, je me suis déterminé à mettre cet Eloge au grand jour, quoique je

ſentiſſe bien la foibleſſe de mes forces pour une telle entrepriſe. Mais les renſeignemens que des perſonnes de l'art ont bien voulu me communiquer, les manuſcrits que je conſerve de l'auteur dont je parle, l'approbation flatteuſe d'ailleurs dont deux de nos plus grands maîtres ont bien voulu marquer cet Eloge, & que je rapporte ici, m'ont enhardi, & m'ont décidé à riſquer les frais de l'impreſſion.

Pour ne pas interrompre ce diſcours par une nomenclature ſéche ou même raiſonnée des différens ouvrages de M. DEVAUX, j'ai cru devoir en faire un article ſéparé, que je mettrai à la ſuite de ce diſcours. J'ai fait plus : convaincu que rien ne fatigue davantage les lecteurs que le récit de certains faits ou certaines réflexions d'un Auteur, qui ſemblent couper le fil d'un diſcours, je les ai rejettés en notes au bas des pages, afin qu'on ne fût pas obligé de les lire avant d'avoir fini un *à lineâ*, qui eſt ordinairement le terme d'un ſens achevé.

APPROBATION de M. MORAND, *de l'Académie Royale des Sciences, Chevalier de l'Ordre du Roi, ancien Secrétaire de l'Académie Royale de Chirurgie, &c. &c.*

J'AI lu avec grand plaisir l'*Eloge historique de M. DEVAUX, célèbre chirurgien de ce siècle, par M.* SUE le jeune, *maître en chirurgie, &c. &c.* M. DEVAUX avoit bien mérité de l'art par beaucoup d'Ouvrages utiles : M. *Sue* nous en donne l'extrait dans cet Eloge fort bien écrit, & très-digne de l'approbation publique. A Paris, ce 19 Mars 1772.

MORAND.

APPROBATION de M. TENON, *Professeur royal au Collége de Chirurgie, de l'Académie royale des Sciences, &c. &c.*

J'AI lu avec plaisir l'*Eloge intéressant de M. DEVAUX, par M.* SUE le jeune, *maître en Chirurgie, &c. &c.* Puisse l'exemple que l'on y donne de cet homme de bien qui consacra une partie de sa vie, & des talens réels, à perfectionner les écrits d'autrui, être imité ! A Paris, ce 22 Mars 1772.

TENON.



LISTE DES OUVRAGES
PUBLIÉS PAR M. DEVAUX.

1°. *Ouvrages composés par lui-même, ou auxquels il a travaillé.*

[*N. B.* Les Ouvrages marqués d'une * sont ceux dont M. *Devaux* n'a été que l'éditeur, ou auxquels il a travaillé.]

Le Médecin de soi-même, *in*-12, ... 1682
Découverte sans Découverte, *in*-12, ... 1684
* L'art de saigner, *in*-12, ... 1689
Factum sur les Accouchemens, *in*-4°, ... 1695
* Observations chirurgicales de *Saviard*, *in*-12, ... 1702
L'Art de faire les Rapports, &c. *in*-12, ... 1703
Index funereus Chirurgorum, in-12, ... 1714
Dissertation sur l'Opération Césarienne, ... 1720
* Traité complet des Accouchemens, &c. *in*-4°, ... 1722
* Traité complet de Chirurgie, 3 vol. *in*-12, ... 1722
* Anatomie de *Palfin*, *in*-8°, ... 1726
Dissertation sur la Chirurgie des Accouchemens, ... 1727
* Anatomie de *Dionis*, *in*-8°, ... 1728
* Le Chirurgien-Dentiste, 2 vol. *in*-12, ... 1728
Supplément au Dictionnaire de Bayle, *manuscrit*. ....

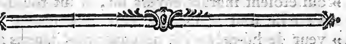
2°. *Ouvrages traduits par M.* Devaux.

Les Elémens de Médecine de *Bontekoë*, 2 vol. *in*-12, ... 1698
Pratique médicinale de *Jean Gladbach*, in-12, ... 1704
Maladies vénériennes de *Musitan*, 2 vol. *in*-12, ... 1711
Liste funèbre des Chirurgiens, *manuscrit*. ....
Anatomie d'*Heister*, in-12, ... 1724
Dissertations de M. *Deidier*, in-12, ... 1725
Aphorismes d'*Hippocrate*, 2 vol. *in*-12, ... 1727
Abrégé de la Médecine pratique d'*Allen*, 3 v. *in*-12, .. 1728
(*a*) Traité des Médicamens de *Boerhaave*, in-12, ... 1729
Emménologie de M. *Freind*, in-12, ... 1730
Traité de la Gonorrhée, par *Cokburn*, in-12, ... 1730
Maladies vénériennes de *Vercelloni*, in-12, ... 1730
Maladies aiguës des Enfans, par *Harris*, in-12, ... 1730

(*a*) Ces cinq derniers Ouvrages n'ont été publiés qu'après la mort de M. *Devaux*.



ELOGE
DE
M. DEVAUX.



PREMIERE PARTIE.

JEAN DEVAUX, maître en chirurgie, & ancien prévôt du collége royal de chirurgie de Paris, naquit dans cette ville, le 27 Janvier de l'année 1649. *Jean Devaux*, ſon pere, étoit un des membres les plus diſtingués de ce collége : ſon éloge eſt tracé en peu de mots dans l'*Index funereus ;* & voici comme le fils célèbre la mémoire de ſon pere dans cet ouvrage immortel (*a*) : *Jean Devaux* le pere, Pariſien,

(a) *M.* Joannes Devaux, *pater, Pariſinus, ſolidâ pietate, morum candore, comitate, & modeſtiâ conſpicuus. Omnibus ſocietatis honoribus minùs uti voluit, quàm dignus videri. Nullus venarum ſectionem diutiùs peregit ac ſolertiùs ; nullus majori rerum incuriâ divitibus æquè ac egenis operam contulit. A fortunatis mercedem oblatam non recuſans, egenis ex arte & ex ære ſuccurrens, ab ingratis nihil efflagitans, cunctis ſemper acceptus fuit. Nihil uſquàm de ſe arrogantet

» étoit recommandable par une ſolide piété ; » par la candeur de ſes mœurs, par ſon urbanité & par ſa modeſtie. Il aima mieux paroître digne de tous les honneurs de ſa compagnie, que de les tourner à ſon avantage. Il » fut le plus habile chirurgien pour la ſaignée, » & ſaigna plus long-tems que tout autre. Perſonne ne ſecouroit les pauvres comme les riches avec plus de déſintéreſſement. Il ne refuſoit pas les honoraires que lui offroient les » gens fortunés, & ſecouroit les pauvres de ſon » art & de ſon argent : n'inquiétant jamais ceux » qui étoient ingrats envers lui, il fut toujours » aimé de tout le monde. Peu prévenu en faveur de lui-même, il ne chagrinoit jamais les » autres par des diſcours offenſans : on l'a, au » contraire, ſouvent vu vanter de toutes ſes » forces, comme irrépréhenſibles, ceux qui » avoient commis quelque faute grave. Nullement orgueilleux dans la proſpérité, patient » & courageux dans l'adverſité, n'ayant rien à » ſe reprocher, ſans curioſité pour les choſes » qui ne le regardoient pas, uniquement occupé de celles qui le regardoient, il mena « une vie toujours égale. Ayant pratiqué, avec

fatus, nuſquàm alios moleſtis ſermonibus anxios fecit : imò, graviori culpâ notatos pro virili inculpatos venditavit. In proſperis minimè exultans, in adverſis patiens & longanimis, de nihilo ſibi conſcius, ad ſe non ſpectantium incurioſus, ſuis operibus unicè attentus, vitam ſemper egit æqualem. Arte ſuâ, quâ plurimùm delectabatur, ad annum uſquè octogeſimum-quintum, magnâ nominis ſui commendatione exactâ, à probis & ſanctis deſideratus, ab egenis defletus, mortuus eſt ſocietatis decanus, plenus dierum in ſenectute bonâ, 25 Sept. anni 1695.

» beaucoup de célébrité, jusqu'à sa quatre-» vingt-cinquieme année, son art, pour lequel » il avoit beaucoup de zèle, il est mort, le » vingt-cinq Septembre de l'année mil six cent » quatre-vingt-quinze, regretté des gens de » bien, & pleuré par les pauvres. Il étoit le » doyen de sa compagnie. » Cet éloge, le plus parfait qu'on puisse faire d'un citoyen vertueux, qui a fourni avec autant de mérite une carriere aussi longue, pourroit paroître suspect dans la bouche d'un fils, si nous ne nous hâtions de prévenir nos lecteurs que nous sçavons de très-bonne part que ce portrait n'est nullement flatté, & que chaque trait, qui peint le chirurgien françois, est véritable, & le représente tel qu'il étoit pendant sa vie (*b*). Quel exemple pour DEVAUX le fils! quel modèle à suivre! car, il faut en convenir, suivant la remarque d'un grand génie, rien n'égale la force des impressions que l'on reçoit dans le premier âge : c'est alors que les organes se forment; &, à mesure qu'ils se développent, ils se montent sur un ton convenable aux connoissances qu'on doit acquérir par la suite.

M. DEVAUX fit ses premieres études avec beaucoup de succès ; ce qui vint en partie d'une grande disposition innée en lui pour les scien-

(*b*) L'abbé *Goujet* s'explique encore plus clairement sur les talens de cet habile chirurgien. « *Jean Devaux* le pere, » dit-il, après avoir long-tems & utilement servi le public, » fut généralement pleuré, après sa mort, des gens de bien » qui connoissoient sa religion, & des pauvres qui en » avoient ressenti les effets, par les secours de toute sorte » qu'il en avoient reçus. »

ces ; car jamais peut-être jeune homme n'offrit des talens plus prématurés. Un esprit vif & net, & une facilité admirable, qui le dispensoit en quelque sorte de l'application communément nécessaire, lui firent parcourir d'un vol rapide & presque sans effort cette carriere des études, ordinairement si pénible & si épineuse pour tant d'autres. On lui fit d'ailleurs comprendre combien il étoit avantageux pour lui de bien commencer, & de ne pas s'exposer à apprendre toute sa vie, & avec dégoût, ce qu'il auroit d'abord mal appris, dans un tems où un peu d'application aux premiers principes répandent des charmes sur toutes les études suivantes. Il profita de ces conseils ; & , dans un âge où les autres commencent à peine à faire les premiers pas vers le sentier épineux des sciences, il étoit déja en état, par la force de son génie, de pénétrer jusqu'à la subtile métaphysique cachée sous les régles de la grammaire, & de ranger méthodiquement dans sa mémoire les faits historiques & mythologiques que lui présentoient les poëtes & les historiens qu'on lui faisoit lire (c).

Cette jeune plante croissoit & embellissoit à vue d'œil, poussoit des fleurs qui faisoient es-

(c) Il nous vient, à ce sujet, une réflexion qui nous a paru frappante, c'est que les premieres années des hommes qui parviennent à une grande supériorité, dans quelque genre de sciences que ce soit, se ressemblent communément assez : beaucoup d'esprit, beaucoup d'application, des progrès surprenans : c'est toujours le même récit, à quelques variétés accidentelles près ; & nous conviendrons volontiers, avec *Pope*, qu'il n'y a ensuite que le plus ou moins d'invention qui distingue & subordonne les grands génies entr'eux.

pérer

pérer des fruits dignes de la tige dont elle sortoit; espérance bien flatteuse pour un pere qui fondoit sur de si belles apparences la douceur de sa vie & le repos de ses vieux jours. Il ne fut pourtant pas assez heureux, dans le commencement, pour voir la maturité des fruits répondre à la promptitude des fleurs. La vérité, que nous voulons être la base de cet Eloge, ne nous permet pas de dissimuler que les premieres années de M. DEVAUX, après sa sortie des études, furent pour lui & pour son pere un tems d'orages & de tempêtes : le premier se laissa aller à la fougue des passions qu'une jeunesse inconsidérée inspire & entretient, & le dernier ne fut pas le maître, pendant quelque tems, d'arrêter un torrent qu'une chute précipitée entraînoit vers sa ruine. Mais, si les premieres années de la jeunesse de M. DEVAUX furent consacrées à son penchant pour le plaisir, & à la haine extrême qu'il avoit pour toute contrainte, ce qu'il fit ensuite le justifie pleinement de ses premiers écarts, qui, au reste, venoient plutôt, comme il l'a avoué plusieurs fois depuis, de son extrême amour pour l'indépendance, & peut-être même de certains obstacles qu'il rencontra du côté de ses parens, que du vice de son cœur, ou d'un penchant décidé pour le libertinage.

Il fallut enfin que le jeune DEVAUX fît choix d'un état. Ses parens, qui le destinoient à la chirurgie, voulurent qu'il ne pensât plus à d'autres études qu'à celles qui pouvoient le rendre habile dans cet art. Son pere sur-tout desiroit avec ardeur que, comme son fils aîné, il sou-

tint la gloire & la réputation qu'il avoit acquise par ses travaux & son habileté dans sa profession. Mais M. DEVAUX ne se sentoit aucun attrait, aucun goût pour la médecine en général, & encore moins pour la chirurgie, dont il avoit même une secrette aversion, principalement à cause de ses opérations. Quoique le pere fût assez absolu dans ses volontés, le fils ne pouvoit s'empêcher de lui témoigner souvent ses répugnances (*d*). Seroit-il absurde de penser que cette obstination constante des parens de M. DEVAUX à vouloir qu'il fît choix d'un état pour lequel il n'avoit que du dégoût, fut en partie la cause des égaremens de sa jeunesse? Que de jeunes gens menent tous les jours une conduite encore plus dérangée, sans avoir à alléguer des prétextes aussi plausibles en apparence!

Quoi qu'il en soit, le pere de M. DEVAUX n'ayant eu aucun égard ni à ses répugnances ni à ses représentations, & le fils ne pouvant par lui-même former un établissement, sans le secours de ses parens, il fut obligé d'obéir. Il sembloit que le pere découvroit dans son fils, à travers les dégoûts qu'il témoignoit pour

(*d*) Les Egyptiens, ce peuple antique & sage, avoient fait une loi qui ordonnoit aux fils d'embrasser la même profession que le pere avoit exercée. Cette loi devoit entraîner après elle bien des inconvéniens, parce qu'en forçant les enfans de courir la même carriere que leur pere, elle étouffoit souvent des inclinations dont peut-être l'objet eût été plus utile à la patrie, & rendoit inutiles des talens précieux, qui sont le plus ordinairement un heureux don de la nature, & non les fruits laborieux d'une étude souvent aussi pénible dans ses recherches, qu'ingrate & trompeuse dans les effets qui en résultent.

son état, toutes les semences des talens qui l'y ont en effet rendu, par la suite, si illustre; il sembloit qu'il prévît qu'en le forçant de cultiver ces talens, contre son inclination actuelle, il lui préparoit pour l'avenir le seul état qui lui fût convenable, & que la nature lui avoit destiné. « Un pere sage, dit à ce sujet l'abbé *Goujet*, » prudent & expérimenté, qui a le soin d'étu- » dier les dispositions naturelles de ses enfans, » est ordinairement plus capable de les décider » sur le choix d'un état, qu'une jeunesse impru- » dente, qui, en se déterminant elle-même par » de certains goûts vagues & passagers, em- » brasse presque toujours un parti auquel elle » n'étoit point propre, & qui souvent est pour » elle, par la suite, un sujet de regrets conti- » nuels, mais inutiles. M. DEVAUX a souvent » avoué depuis, continue l'abbé *Goujet*, que » son pere avoit eu raison de se servir, à son » égard, de toute son autorité, & qu'il lui sça- » voit gré d'avoir contraint une inclination qui, » au fonds, ne venoit que d'un certain amour » pour le plaisir, qu'on ne pouvoit trop tôt ré- » primer, par une application sérieuse à l'é- » tude (*e*). » Nous croyons que cet aveu de

(*e*) L'abbé *Goujet* allégue, en cet endroit, différens motifs pour justifier les oppositions de M. DEVAUX aux volontés de son pere : nous regardons comme au moins inutile de les détailler ici. Il en est pourtant un qui mérite que nous le relevions, pour l'honneur & la gloire de notre collége, parce qu'il nous a paru un peu hasardé par cet abbé. Il dit que ce qui détournoit principalement le jeune DEVAUX de la chirurgie, c'étoit le peu de bonne-foi & de science, jointes à une hardiesse surprenante, qu'il appercevoit dans un grand nombre de chirurgiens ses contempo-

M. DEVAUX prouve, non pas que son pere fit bien en voulant le faire chirurgien malgré lui, mais que l'aversion du fils n'étoit que l'effet d'une cause étrangere, passagere, & non, comme on dit, un défaut de vocation.

La volonté & l'autorité de son pere ayant donc contraint le jeune homme d'embrasser la chirurgie, il commença par s'appliquer à l'étude de la chirurgie théorique; & il en prit les leçons sous *Claude David* le fils, qui fut depuis premier chirurgien de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, & qui auparavant étoit fort en vogue pour la saignée. *Claude David* étoit, en outre, un chirurgien très-expérimenté, & joignoit à ses profondes connoissances, tant dans la théorie que dans la pratique de son art, une merveilleuse facilité à s'exprimer sur les sujets même les plus arides. Ses leçons étoient claires & précises: possédant bien ce qu'il enseignoit, jamais on ne le voyoit hésiter ou s'arrêter sur un mot (*f*). M. DEVAUX commença à s'apper-

rains. Un reproche aussi grave méritoit au moins d'être étayé de quelque preuve; & nous ne pouvons imaginer par quelle raison l'abbé *Goujet* s'est décidé si légérement à diffamer, dans un ouvrage public, les chirurgiens de la fin du dernier siécle. Bien-loin qu'il existe aucune preuve de cette accusation, il n'avoit qu'à parcourir l'*Index funereus*, composé par celui dont il a fait l'Eloge; & il y auroit vu des monumens ineffaçables, des preuves sans replique de l'habileté & des connoissances des chirurgiens de ce tems-là, qu'il traite tous inconsidérément de charlatans.

(*f*) On lit cet article, sur le maître dont nous parlons, dans l'*Index funereus*: D. Claudius David, *filius*, *Parisinus*, *antiquus præpositus*, *D. Mariæ-Theresiæ Austriacæ*, *Francorum reginæ*, *Ludovici magni conjugis augustæ*, *fuerat*

cevoir, fous cet excellent maître, qu'il avoit quelque difpofition pour l'état dans lequel on le forçoit d'entrer. Plus il fuivoit les leçons de *David*, plus il fentoit naître en lui du goût pour une fcience qu'il avoit d'abord eue en horreur. Il fut donc redevable aux précieufes leçons & aux fçavantes converfations du judicieux *David* de la réfolution qu'il prit de fe confacrer à la chirurgie. Mais ce fut pour lui un bonheur de plus d'être accueilli de la faveur de fon maître, qui commença même à le préconifer & à lui faciliter les moyens de fe faire connoître; car il ne faut pas s'attendre, fuivant la remarque d'un auteur ancien, quelque fupérieur que foit le génie d'un homme, qu'il puiffe fe tirer de la foule & fe diftinguer, s'il manque d'occafions ou de patron (*g*). Le jeune DEVAUX, ayant eu le bonheur de réunir tous les avantages capables de le conduire à une grande réputation, en profita très-utilement, comme on le verra dans le cours de cet Eloge, & encore plus amplement dans l'extrait raifonné des différens ouvrages for-

olim chirurgus primarius. Scholaftices peritus, & antequàm inter aulæ chirurgos fuiffet cooptatus, in venarum fectione celebrandâ Lutetiæ famâ infignis. Obiit undecimâ die Maii anni 1700. « Claude *David* le fils, Parifien, ancien prévôt, autrefois premier chirurgien de Marie-Thérèfe d'Autriche, reine de France, époufe de Louis le Grand, étoit un maître habile; &, avant d'être du nombre des chirurgiens de la cour, il avoit joui, a Paris, d'une grande réputation pour la faignée. Il mourut le 11 de Mai 1700. »

(g) *Nequè enim cuiquam tàm clarum ftatim ingenium eft, ut poffit emergere, nifi illi materia, occafio, fautor etiam commenfatorque contingat.* Plin. lib. 6. ep. 23.

tis successivement de sa plume féconde ; pendant l'espace d'environ soixante années qu'il travailla assiduement, tant dans son cabinet qu'au dehors, à la théorie & à la pratique de la chirurgie.

Il commençoit déja à être répandu dans le public, lorsqu'en 1695 il perdit son pere. Il sentit vivement cette perte ; &, pour la réparer en quelque sorte, il s'appliqua plus que jamais à faire revivre en lui-même toute la probité & l'habileté d'un homme qui avoit si longtems & si utilement servi le public, & qui en mérita l'estime pendant sa vie, & les regrets après sa mort.

M. Devaux, par ses dispositions naturelles, étoit plus en état que personne de remplacer son pere. La nature, avare des talens qu'elle dispense, ne laisse, à la vérité, guères de sujets dans une entiere destitution : s'il y en a qui ne paroissent bons à rien, c'est plutôt faute de culture que de naturel ; mais aussi elle allie rarement deux ou plusieurs talens ensemble : ceux à qui elle accorde cet avantage sont ses favoris : ce sont des hommes privilégiés, dont on peut dire, avec un poëte payen, « que Jupiter les aime, & qu'ils ont » été paîtris d'un meilleur limon : » *Pauci quos æquus amavit Jupiter, &c.* M. Devaux s'est trouvé dans le cas de cette heureuse exception ; & le fond de son caractere ayant toujours été extrêmement solide, il alla droit aux connoissances utiles. Il y avoit déja long-tems qu'il s'étoit apprivoisé avec la chirurgie pratique, pour laquelle il avoit eu d'abord une si grande aversion ; & il n'y réussissoit pas moins que dans la théorique,

L'abbé *Goujet* dit avoir entendu dire à plusieurs d'entre ses confreres, qu'il avoit toujours été aussi habile de la main que de la plume, & que les consultations qu'on lui demandoit de tous côtés, lui prenoient beaucoup de tems.

La suite de sa vie nous fait voir qu'il possédoit effectivement à un degré éminent l'art si nécessaire, mais si peu pratiqué, de bien employer le tems. Comment auroit-il pu, sans cela, vaquer, avec autant d'exactitude qu'il le faisoit, aux soins que demandoient de lui le grand nombre de malades qui se mettoient entre ses mains, & composer tant d'ouvrages où l'on ne voit rien de cette précipitation qui caractérise ceux qui cherchent plus à être auteurs qu'à se rendre utiles? Ce qu'il y a de certain, c'est que plusieurs autres auroient eu peine à suffire à ce qu'il expédioit seul; & jamais ses ouvrages particuliers n'ont fait de tort à ses fonctions publiques. Quel secret employoit-il donc pour se tirer avec succès de tant d'occupations différentes? Pour le comprendre, il faut se rappeller ce que nous avons déja dit plus haut, qu'il avoit reçu en partage de la nature un esprit vif, pénétrant, saisissant l'idée des choses à la simple lecture, & en outre une facilité merveilleuse tant pour écrire que pour parler. En dévorant les livres, il ne laissoit pas de s'en approprier la substance, & d'en tirer, pour ainsi dire, le suc. Il démêloit sur le champ ce qu'il y avoit de neuf dans un ouvrage, & qui méritât son attention; il passoit avec rapidité sur tout le reste. Pour mettre même l'utile à profit, il le barroit aussi-tôt, ajoûtoit ses remarques en marge, & cotoit le tout

dans son recueil. J'ai dans ma bibliothéque un de ses livres (la *Pathologie de Verduc*) ainsi paraphé & noté de sa main (*h*).

Ce qui contribuoit encore à rendre M. DEVAUX si laborieux, c'est qu'il ne pouvoit souffrir l'oisiveté, & qu'il étoit aussi prompt dans l'exécution que dans le dessein. Plusieurs jours entiers passés à lire, à méditer ou à écrire, dans un tems où les infirmités & l'âge l'empêchoient de se livrer avec autant d'ardeur aux occupations du dehors, bien loin de l'abattre & de l'appesantir, sembloient, au contraire, lui donner une nouvelle vigueur & de nouvelles forces. Il avoit d'ailleurs une mémoire divine ; & l'on auroit bien pu lui appliquer la même épithète que donnoit le célèbre *Bossuet* à M. *Obrecht*, préteur royal de Strasbourg, que ce sçavant évêque appelloit *epitome omnium scientiarum*. La nature, en un mot, avoit pourvu M. DEVAUX de toutes les qualités de l'esprit & du corps, qui peuvent faciliter les études de l'un, & rendre plus actifs les exercices de l'autre.

On peut juger par-là que la vie de ce chirurgien a toujours été occupée, sur-tout si on fait attention, comme nous le disions il n'y a qu'un moment, qu'il n'étoit point de ces auteurs rapides qui ont aussi-tôt enfanté que conçu, mais qu'exact, délicat, rarement content de lui-

(*h*) M. *Bertrand*, docteur en médecine de la Faculté de Paris, qui, comme je l'ai dit dans mon Avant-Propos, m'a communiqué un Mémoire latin sur la vie & les ouvrages de M. DEVAUX, m'a aussi prêté plusieurs livres de sa bibliothéque, qui sont tous paraphés & parsemés de remarques utiles, de la main de cet habile chirurgien.

même, il corrigeoit & retouchoit à diverses reprises ses compositions. Pensant d'une maniere nette & solide, il donnoit aux choses leur juste prix, & il ne se laissoit point éblouir par les apparences. On verra, dans l'extrait que nous donnerons de son premier ouvrage, qu'il découvrit sans ménagement les fautes capitales dans lesquelles tomboient les plus grands médecins de son tems. L'opinion de la multitude lui fut toujours suspecte ; &, dans tous les cas douteux, il estimoit que la vérité se trouvoit du côté du petit nombre (*i*).

Les différentes traductions que M. DEVAUX a données au Public, & dont nous parlerons dans la seconde partie de cet Eloge, ont prouvé suffisamment qu'il entendoit la langue latine, & qu'il écrivoit correctement la françoise; mais l'*Index funereus*, qu'il publia en 1714, & sur lequel nous nous étendrons plus particuliérement au même endroit, a fait voir qu'il n'écrivoit pas avec moins de goût & de netteté dans la premiere langue : la préface sur-tout est écrite avec beaucoup de délicatesse & d'élégance.

M. DEVAUX a donné, pendant toute sa vie, des marques de ce zèle désintéressé qui est plus attentif au bien des autres qu'au sien propre.

(*i*) Ce n'est guères, en effet, qu'en sortant du chemin battu, qu'on fait des progrès ; mais bien des gens, oubliant ce précepte de l'*Horace* françois,

> La raison, pour marcher, n'a souvent qu'une voie ;
> Pour peu qu'on s'en écarte, aussi-tôt on se noie.

n'en sortent que pour donner dans le ridicule, & prendre quelque route singuliere où ils s'égarent.

C'eſt par une ſuite de cette inclination bienfaiſante, qu'il communiquoit avec plaiſir à ſes confreres, & à tous ceux qui avoient recours à lui, les lumieres que l'étude & l'expérience lui avoient acquiſes : auſſi, pluſieurs chirurgiens très-célèbres n'ont-ils pas dédaigné de le conſulter ſur leurs ouvrages (*k*), & quelques-uns de l'engager même à les réformer, avant de les mettre au jour. Quoique ces ſortes de reviſions aient toujours quelque choſe de rebutant pour celui qui les entreprend, M. Devaux s'y appliquoit avec autant de ſoin que s'il ſe fût agi de ſes propres ouvrages. Le Traité de la Saignée de *Meuriſſe*, celui des Accouchemens de *La Motte*, l'Anatomie de *Palfin*, & pluſieurs autres ouvrages, en fourniſſent des preuves non équivoques.

Le mérite de M. Devaux a toujours été applaudi du public, & en particulier de ſes confreres. Ils lui en donnerent des preuves diſtinguées, en le nommant deux fois prévôt, c'eſt-à-dire, en le mettant, conjointement avec trois autres, à la tête de ſa compagnie, pour gérer ſes affaires, & préſider à la réception des candidats. Beaucoup de douceur, mais en même tems une fermeté & une juſtice inébranlables dans l'examen des candidats qui ſe préſentent

(*k*) C'eſt un fait que je trouve conſigné dans le Mémoire manuſcrit dont j'ai parlé, où il eſt dit que le célèbre *Dionis* le conſulta pluſieurs fois, avant de donner au Public ſon Cours d'Opérations ; que les conſeils de Devaux lui furent très-utiles, tant pour la rédaction littéraire de ſes leçons, que pour la correction de pluſieurs points de l'art, auxquels ils travaillerent conjointement ; ce qui ne contribua pas peu à la grande réputation de cet ouvrage.

pour être admis à la licence, beaucoup de vigilance & d'activité dans le maniment des affaires de la compagnie, une févere attention à foutenir les droits & priviléges tant lucratifs qu'honorifiques du collége, une très-grande exactitude enfin à entretenir l'ordre & la difcipline qui doivent régner parmi tous les membres qui le compofent; tels font les principaux devoirs de celui qui eft élevé, dans notre corps, à la dignité de Prévôt; tels étoient auffi ceux que rempliffoit, dans la plus grande rigueur, M. Devaux, & à la pratique defquels il facrifioit généreufement fon tems, fes peines & fes veilles. Il brilloit fur-tout dans les différens examens des candidats. Loin de chercher à les embarraffer par des queftions captieufes & embrouillées, fes interrogations étoient claires, précifes (*l*). Quelques-uns de nos anciens

(*l*) Certaines perfonnes ont prétendu qu'il étoit un peu trop févere à l'égard des candidats, & qu'il exigeoit d'eux des connoiffances qu'ils ne pouvoient encore avoir acquifes. Mais comment croire cela? Les matieres des examens que nous faifons fubir à nos candidats, font fixées & l'ont toujours été par le réglement. Jamais on n'a demandé, par exemple, à un candidat, qu'il répondît, dans la tentative qui eft le premier examen, à des matieres qui roulent fur la pratique, & qui font réfervées pour le dernier examen. Il en eft de même pour les autres examens, tels que la femaine d'anatomie, celle d'opérations, celle des médicamens, &c. &c. Le reproche fait à M. Devaux eft donc deftitué de tout fondement: j'en tire, au contraire, une preuve bien honorable pour lui; c'eft que, pendant fes prépofitures, les examens furent fubis avec toute la rigueur, mais en même tems toute la juftice qu'exigent la nature & l'importance des fonctions dont celui qui fe deftine à la chirurgie demande le libre exercice.

confreres se rappellent encore avec plaisir le tems de ses prépositures, & m'ont dit qu'il fut nommé d'une commune voix à la seconde; distinction bien flatteuse pour un cœur aussi sensible que le sien, & qui suffit seule pour prouver la supériorité avec laquelle il exerçoit des fonctions qui demandent certainement plus que de la bonne volonté pour les bien remplir.

C'est ici le lieu de rendre compte d'un fait que la vérité ne nous permet pas de taire, & sur lequel, faute d'éclaircissemens suffisans, nous ne pouvons porter entiérement un jugement favorable ou défavorable à l'auteur que nous célébrons. M. DEVAUX fut exilé, pendant quelques jours, à Soissons, à la fin de sa premiere préposture. Quelques recherches que nous ayons faites, nous n'avons pu pénétrer la véritable cause de cet exil. La suite de l'*Index funereus*, où se trouve un abrégé de la vie de notre auteur, n'en fait aucune mention. L'abbé *Goujet* dit, à la vérité, dans son Mémoire, *que ce fut pour s'être opposé à la délivrance d'une somme dont le demandeur ne produisoit pour titre qu'une espece de violence que la justice n'a jamais bien connue*. Mais que signifient ces paroles obscures qui ne sont suivies d'aucune explication? Quel jugement porter d'une assertion dont l'auteur ne donne aucune preuve? Nous avons heureusement quelque chose de plus précis & de plus clair à présenter sur ce sujet à nos lecteurs.

Dans le Mémoire latin que M. *Bertrand* a bien voulu nous communiquer, on lit ce qui suit: *In primâ præfecturâ, Suessionibus per paucos dies fuit ablegatus, propter suam & collegarum pecuniæ sum-*

mæ traditioni intercessionem, cujus summæ petitor nullam petitionis ansam præferebat, quam tamen chirurgi primarii legatus, petitoris consanguineus, legitimè debitam contendebat, & cujus idcircò testimonium suspicione non vacabat. « Dans sa premiere » prépositure, il fut exilé pendant peu de jours à » Soissons, à cause de son opposition, ainsi que » de ses collégues, à la délivrance d'une somme » d'argent, dont le demandeur n'apportoit au- » cune preuve, mais que le lieutenant du premier » chirurgien, parent du demandeur, & dont, » en conséquence, le témoignage n'étoit pas sans » soupçon, soutenoit être légitimement dûe. » Ce passage nous paroît une preuve sans replique de l'innocence de M. Devaux : il fait voir qu'il fut le seul qui, au risque de perdre sa fortune & sa liberté, s'opposa constamment à l'injustice. Mais rien ne justifie mieux sa conduite dans cette circonstance, que celle qu'ont tenue à son égard ses confreres, lorsqu'il fut de retour de son exil. Pour le récompenser en quelque façon de la vigoureuse résistance qu'il avoit opposée aux sourdes menées de l'intrigue, & lui témoigner combien ils étoient sensibles au sacrifice qu'il leur avoit fait, ils l'élurent tous d'une voix prévôt pour la seconde fois. Il est bien certain qu'ils n'eussent pas placé à leur tête un confrere qu'une action quelconque eût deshonoré, & dont la juste punition & la flétrissure eussent rejailli sur tout le corps.

Les grands travaux de corps & d'esprit, auxquels se livroit sans relâche M. Devaux, n'abrégerent point ses jours, & n'affoiblirent point sa tête, qu'il conserva saine jusqu'au dernier

ſoupir. Il ſupportoit le travail de tête, dans un âge avancé, beaucoup plus facilement que n'auroit fait un jeune homme, d'un tempérament même robuſte. Comme il avoit amaſſé une bibliothéque conſidérable, qu'il augmentoit tous les jours, & dont ſes amis & ſes confreres partageoient avec lui l'uſage; comme de plus il s'étoit, depuis long-tems, familiariſé avec les livres, il trouvoit ſes délices dans ſon cabinet; ceux qui venoient l'y voir ne ſortoient jamais d'avec lui ſans avoir appris quelque choſe d'utile. Dans les dernieres années de ſa vie, la groſſeur de ſes jambes qui étoient devenues très-enflées, & la peſanteur de l'âge encore plus que celle du corps, l'empêchant de ſortir auſſi ſouvent qu'il l'eût deſiré, preſque toutes ſes journées étoient employées à lire, ou à compoſer, ou à répondre, ſoit par écrit, ſoit de vive voix, aux conſultations qu'on lui demandoit (*m*).

M. Devaux, né naturellement ſenſible aux moindres peines, aux plus légers maux, avoit beſoin plus qu'un autre de quelqu'un qui ſçût les adoucir en les partageant avec lui. C'eſt ce

(*m*) Mon pere avoit dans ſes papiers deux ou trois conſultations écrites de la main de M. Devaux, ſur des cas aſſez graves. Elles ont été égarées; mais je me rappelle très-diſtinctement qu'il y en avoit une ſur une hernie de l'eſtomac, maladie alors peu connue, & ſur laquelle il étoit réſervé à l'Académie de Chirurgie de donner, dans ſes Mémoires, des détails auſſi inſtructifs qu'utiles. Cette Conſultation de M. Devaux étoit à-peu-près du même ſtyle que ſes ouvrages: le ſujet y étoit diſcuté avec l'étendue qu'il mérite; & il donnoit ſur cette maladie rare des renſeignemens inconnus juſqu'alors, joints à une curieuſe érudition, & à des moyens de guériſon auſſi ſagement propoſés, qu'utilement employés;

qu'il ne pouvoit rencontrer que dans une épouse vertueuse & sage, telle que celle dont il fit le choix, à l'âge de quarante-huit ans, & avec laquelle il contracta une union qui a été un vrai modèle en son genre. Il eut, en effet, le bonheur de trouver dans son épouse une compagne fidèle, qui, par la douceur de son caractere, lui procuroit mille agrémens, & s'étudioit à chasser de son esprit & de son cœur une espece de mélancolie sombre à laquelle il étoit fort sujet, soit qu'elle vint de ses études continuelles, soit qu'elle fût l'effet même de son caractere (*n*); qui, par ses assiduités auprès de son mari, & par la vigilance de ses soins, le déchargeoit en outre de tout embarras domestique, de l'éducation de ses enfans, & des détails épineux du ménage.

M. DEVAUX sentoit depuis long-tems que sa fin approchoit, & il s'y préparoit en Chrétien. Mais, le jour auquel il revit un petit Mémoire

(*n*) Un jour, entr'autres, monsieur & madame Devaux étoient ensemble, avec une de leurs filles. M. Devaux ne disoit mot, & sembloit pensif, comme rêvant à quelque chose de très-important. Madame Devaux & mademoiselle sa fille crurent devoir le tirer de cette méditation profonde, & lui en demanderent le sujet. Elles furent fort surprises d'apprendre que le sujet des réflexions de M. Devaux, étoit la crainte qu'il avoit de les perdre, quoiqu'elles ne fussent en aucune maniere malades, & l'embarras où il seroit, si un tel malheur lui arrivoit. Ce trait seul suffit pour peindre le caractere de ce chirurgien; & un homme qui va chercher jusques dans l'avenir de quoi repaître ses idées sombres & mélancoliques, a besoin, plus que personne, de gens affidés qui se fassent un devoir de le tirer de ses rêveries, & de le dissiper par tous les moyens possibles.

dont nous parlerons dans la ſuite, & qui contenoit très-briévement le catalogue de ſes ouvrages, avec quelques circonſtances de ſa vie, il eut un preſſentiment que l'heure de ſa mort n'étoit pas éloignée. En effet, la nuit ſuivante, qui étoit celle du ſamedi 23 Avril 1729, au dimanche 24, il ſentit une oppreſſion & une peſanteur extraordinaire à la poitrine, qui fut même ſi violente, qu'on fut obligé de lui faire recevoir les derniers ſacremens le dimanche même. L'oppreſſion continua toujours, malgré les prompts remèdes qu'on lui adminiſtra. Cela ne l'empêcha pas de retoucher encore le Mémoire dont nous parlions il n'y a qu'un moment; mais, ſuccombant à la fin à la violence du mal, il mourut le lundi 2 de Mai de l'année 1729, ſur les ſix heures du matin (*o*). Ainſi on peut dire que M. Devaux eſt mort les armes à la main, & dans l'exercice de la profeſſion de ſçavant, qu'il a ſoutenue juſqu'à la fin de ſa vie avec beaucoup d'honneur & de diſtinction. Il fut enterré, le lendemain, dans l'égliſe de S. Gervais, ſa paroiſſe. Il étoit dans ſa quatre-vingt-unieme année. Il eut de ſon mariage deux filles. La cadette mourut peu de tems après avoir embraſſé la vie religieuſe; & l'aînée épouſa un chirurgien, (M. *Chateau*,) qui l'a beaucoup ſoulagé dans ſa vieilleſſe.

M. Devaux étoit d'une ſtature au-deſſus de

(*o*) On pourroit bien juſtement lui appliquer ce qu'*Horace* a dit, dans une de ſes odes, de Varus : *Cunctis ille bonis flebilis occidit.... Quando ullum invenient parem ?* « Il eſt » mort en emportant les regrets de tous les gens de bien... » Quand trouvera-t-on ſon ſemblable? »

la

la médiocre : il avoit la taille pleine. On voyoit briller dans ses yeux & dans tout son visage un air de vigueur & de santé, sur lequel il étoit naturel de fonder les espérances de la longue carriere qu'il a parcourue. La Providence seconda merveilleusement les grandes dispositions qu'il avoit pour l'étude, en lui accordant une vie exempte d'infirmités, & de ces accidens sinistres qui en ébranlent toujours la tranquillité. Le calme de son esprit, l'exercice modéré qu'il donnoit à son corps, & la tempérance qu'il observoit rigoureusement dans ses repas, tempérance qu'il poussoit quelquefois jusqu'à la diète ; tels étoient les principaux soutiens de sa santé. Peut-être ne seroit-il pas hors de propos d'y ajoûter la sévere abstinence des remèdes quelconques, contre l'abus & même l'usage desquels il s'éleva si fort dans son premier ouvrage, comme on le verra ci-après. Aussi a-t-il passé plus de cinquante ans sans prendre le moindre remède, & sans ressentir aucune incommodité capable de le retenir dans sa chambre. C'est avoir vécu un siécle, s'il est vrai, comme on le dit, que la vie consiste moins à vivre longtems, qu'à se bien porter.

Il ne nous reste plus, pour achever de peindre le caractere, les mœurs & les vertus de l'habile chirurgien, dont la perte excitera toujours nos regrets, qu'à rassembler ici quelques traits qui n'ont pu trouver place dans le tableau que nous avons tracé de sa vie.

» L'inconstance est, dit un auteur moderne, » un des grands maux de l'humanité ; & l'or» gueil en est le vice radical. Pressés d'une foule

» de desirs, l'esprit & le cœur sont alors dans » une agitation continuelle. Pour peu qu'ils s'é» chappent des bornes circonscrites par l'ordre » général, on les voit tout-à-coup se perdre dans » la région des chimeres. Là, nul objet n'est plus » envisagé dans son véritable point de vue : on » ne fixe plus rien avec les yeux de la nature : » les principes sacrés y sont méconnus, & les » maximes philosophiques s'y trouvent à la tor» ture. Ce n'est plus alors qu'à travers d'un télesc» cope ridicule & trompeur qu'on regarde & qu'on » juge. » M. DEVAUX fut exempt de cette espece d'inconstance. Cette solidité d'esprit, qui lui étoit naturelle, avoit fortifié son cœur contre tout changement fondé sur un pur caprice. Incapable de voltiger d'objets en objets sans se fixer sur aucun, il n'étoit pas de ces têtes légeres, de ces auteurs superficiels qui ont en même tems plusieurs ouvrages sur le métier, & en quittent toujours un, sans l'avoir conduit à sa perfection. M. DEVAUX n'en commençoit au contraire aucun, que celui auquel il travailloit ne fût entiérement achevé. Nous en avons un exemple, au sujet du Factum qu'il fit dans l'affaire des accoucheurs *Mauriceau* & *Peu*, & auquel il ne voulut jamais travailler, qu'un ouvrage, qu'il avoit commencé, ne fût entiérement achevé.

Il sembleroit qu'une vie aussi remplie que l'a été celle de M. DEVAUX, ne devoit laisser guères de tems pour les liaisons extérieures, & pour ces relations de société, qui aident à tracer le caractere moral de ceux qui les forment; mais il n'en étoit pas ainsi de notre chirurgien : il avoit toutes les vertus sociales, parce qu'elles

naissent toutes de la bonté du cœur ; dont il étoit si richement pourvu. Il faisoit les délices de sa famille ; de ses amis ; & même de tous ceux qui étoient en commerce avec lui. C'étoit, en un mot, un de ces caracteres excellens ; faits pour la société, & d'autant plus estimables, qu'ils sont très-rares (*p*).

M. DEVAUX étoit plein de tendresse pour sa famille ; &, dans les derniers momens de sa vie, ne pouvant plus lui faire d'autre bien que de s'employer lui-même à diminuer le chagrin qu'elle devoit avoir de le perdre, il fut occupé alors ou à lui dire tout ce qu'on peut imaginer de plus consolant sur cette séparation nécessaire, ou à lui en cacher les approches. Généralement estimé & chéri de ses confreres, par la douceur & la facilité de ses mœurs ; par son exactitude à remplir ses devoirs, par l'extrême modestie avec laquelle il parloit des choses qu'il sçavoit le mieux ; par la circonspection & les ménagemens qu'il observoit en donnant les conseils les

(*p*) On croira peut-être que je prends ici le ton d'un panégyriste enthousiasmé de son héros ; ou que l'attachement respectueux dont j'ai toujours été pénétré pour la mémoire de ce grand homme, m'en impose, & me fait parler ainsi ; mais j'en appelle à témoins ceux qui ont été à portée de le connoître, sur-tout ceux qu'il a admis aux douceurs de son commerce ; & dont quelques-uns vivent encore ; je ne crois pas qu'aucun d'eux me démente ; non-seulement sur ce caractere sociable avec lequel je peins M. DEVAUX, mais même sur ce que j'ai déja dit d'avantageux sur son compte, & sur ce qu'il me reste encore à dire : d'ailleurs ; les sources où j'ai puisé sont pures & irréprochables ; & je n'avance rien qui ne m'ait été confirmé de vive voix par des confreres contemporains de notre auteur.

plus utiles, par la sincere docilité enfin avec laquelle il recevoit lui-même jusqu'aux avis les plus indifférens, il mena une vie assez tranquille; &, s'il essuya des critiques, (car quel auteur en est à l'abri?) elles ne l'affecterent jamais que très-foiblement. Assez sensible au succès pour en être animé, il n'étoit nullement épris de vaine gloire, nullement amoureux de ses ouvrages.

Rien n'égaloit la simplicité de ses manieres, sa droiture, sa bonté, & son parfait dévouement pour ses amis. C'est peu de dire que M. Devaux étoit très-officieux, très-bienfaisant; il faut ajoûter qu'au mépris de toute politique, il l'étoit à l'excès. Sur la premiere recommandation, on le voyoit en mouvement: il n'hésitoit pas de quitter ses propres affaires pour rendre service, ni d'user le crédit & la confiance que lui avoient acquis, auprès des personnes en place, ses talens & sa probité, en les employant pour quiconque lui témoignoit en avoir besoin. Il étoit enfin, dans le commerce de l'amitié, d'une tendresse & d'une fidélité si peu communes, que la prospérité ou les disgraces de ses amis étoient devenues la mesure de son repos & de sa santé.

M. Devaux étoit charitable, non pas de cette charité orgueilleuse qui fait acheter aux malheureux, par des duretés inhumaines, le don qu'on leur fait. Il répandoit d'abondantes aumônes, mais tellement dans l'esprit de l'Evangile qui veut que la main gauche ignore le bien que fait la droite, que toutes celles dont on s'appercevoit lui paroissoient faites en pure

perte. Il devenoit alors inquiet sur la maniere de les remplacer. La découverte de quelqu'une de ses libéralités affectoit vivement son ame ; & il n'avoit de repos que lorsqu'il entendoit dire que tel homme, qu'il avoit tiré de peine, ignoroit la main bienfaisante qui l'avoit secouru. « Madame, disoit-il un jour à son épouse, qui lui faisoit, à ce sujet, des reproches peut-être bien fondés, c'est placer notre argent au plus haut intérêt, que de le verser dans le sein des pauvres ; & les aumônes que nous faisons sont autant de moyens d'attirer sur nous & sur nos enfans les bénédictions du Ciel. » On voit, par ce discours, que M. DEVAUX étoit pénétré des véritables sentimens de la Religion. Il craignoit effectivement & servoit Dieu sans fanatisme & sans faux zèle, pratiquant les vertus essentielles du Christianisme avec cette simplicité de cœur qui est si agréable à l'Etre suprême. En même tems qu'il remplissoit avec exactitude, & avec une supériorité de talens peu commune, les différens devoirs de son état, il n'étoit pas moins exact à satisfaire à ceux que lui prescrivoient la Religion & la solide piété dont il a toujours fait profession (q). « C'est cet heureux assortiment, » dit l'ingénieux *Fontenelle*, qui met le sceau

(q) L'abbé *Goujet* nous a conservé un trait singulier de la piété de M. DEVAUX. Il dit que ce grand chirurgien étant né le jour qu'on célèbre dans l'Eglise la fête de saint Jean Chrysostome, patriarche de Constantinople, il regarda toujours ce saint évêque comme son patron, & eut toute sa vie une singuliere vénération pour ce grand docteur de l'Eglise. Il ajoûte même que notre confrere en aimoit les écrits, & qu'il en faisoit assez volontiers ses lectures.

» aux grandes réputations. L'esprit & le sçavoir
» sont des éclairs qui disparoissent d'autant plu-
» tôt, qu'ils ont brillé avec plus de vivacité;
» mais la piété & la religion font, de ceux qui
» s'y attachent, autant d'astres dont la douce
» lumiere est inaltérable. »

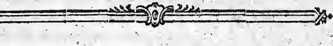
M. Devaux ne fit jamais voir plus de fermeté, plus de grandeur d'ame, que lorsque, prêt de rendre à Dieu une vie qu'il n'avoit employée en partie qu'à son service, il vit d'un œil tranquille la mort s'approcher. Il mourut avec toute la résignation d'une piété sincere & éclairée, qu'on pouvoit attendre d'un homme qui, jusqu'à sa mort, n'avoit pas moins donné l'exemple du côté des vertus, que de celui des connoissances. Pour tracer enfin en deux mots l'éloge de M. Devaux, il suffit de dire que la probité étoit son caractere dominant, que la vérité étoit l'ame de ses discours, que la justice & la droiture étoient celle de ses actions, que la religion étoit le principe & le but de toutes ses démarches.

Fin de la premiere Partie.



ELOGE
DE





SECONDE PARTIE.

Extrait raiſonné de ſes Ouvrages.

Le récit que nous venons de faire de la vie de M. Devaux, prouve qu'elle a été conſacrée toute entiere au bien de l'humanite; c'eſt ce que prouvera encore mieux l'analyſe que nous allons donner des différens ouvrages ſortis ſucceſſivement de ſa plume féconde. On peut dire de lui, qu'il a parcouru la carriere de la chirurgie avec le double mérite de praticien & d'auteur. Sous le premier rapport, il n'a été utile qu'à ſes contemporains; ſous le ſecond, c'eſt-à-dire, par ſes écrits, il eſt devenu utile à la poſtérité: c'eſt-là qu'on le retrouvera lui-même, & que l'on puiſera ceux de ſes principes qui ont ſervi en grande partie à réformer certaines erreurs de ſon ſiécle.

Le nombre des ouvrages qu'il a faits ou traduits est très-considérable ; c'est pourquoi nous croyons devoir les ranger sous deux différentes classes. La premiere renfermera les ouvrages qui lui sont propres ; & la seconde, ceux dont il nous a donné des traductions. Avant de rendre compte de ces deux sortes d'ouvrages, qu'il nous soit permis de faire ici une réflexion. Il seroit à souhaiter que les sçavans, les auteurs sur-tout, laissassent, à l'exemple de l'abbé *Boutard*, lorsque la mort nous les enleve, des mémoires exacts sur le nombre, les dates & l'occasion de leurs ouvrages : ce seroit le moyen d'épargner bien des peines, & souvent bien des erreurs à ceux qui entreprennent de faire connoître leur vie & leurs écrits. L'espece de disette dans laquelle nous nous sommes trouvés, à cet égard, pour l'Eloge que nous publions, nous a fait sentir le besoin d'un exemple dont l'imitation seroit si utile.

ARTICLE PREMIER.

Ouvrages composés par M. DEVAUX.

I. LE *Médecin de soi-même*, ou *l'Art de conserver la santé par l'instinct. Leyde*, 1682. *in*-12. Ce premier ouvrage par lequel M. DEVAUX débuta dans la carriere des lettres, fut imprimé à Leyde en 1682, & a été reimprimé depuis plusieurs fois. Les réflexions que M. DEVAUX faisoit sans cesse sur les abus de la médecine, lui donnerent lieu de le composer. Il a divisé

ſon livre en trois parties. « Mon deſſein, dit-il, » eſt de montrer, dans la premiere partie du » traité que j'entreprens, que l'homme a, comme » les bêtes, ce qu'on appelle en elles l'*inſtinct*, » auquel il peut joindre les lumieres de ſa raiſon, » pour s'en ſervir avec plus d'avantage : » c'eſt ce qu'il appelle la *médecine naturelle*. Cette premiere partie eſt la plus courte des trois : elle eſt très-curieuſe, par l'érudition qui y eſt répandue, & par les extraits des relations des voyageurs ſur la médecine des Indiens & autres peuples ſauvages. L'auteur a recours à différens paſſages tirés de *Montagne*, pour faire voir combien il eſt inutile d'appeller les médecins dans les maladies.

Dans la ſeconde partie, il prouve par quels ſignes l'inſtinct nous fait preſſentir nos maladies, & il parle, par occaſion, de leurs cauſes les plus ordinaires, & du lieu où elles ont leur ſiége. C'eſt ſur-tout dans cette ſeconde partie qu'il s'éleve contre les abus qui régnoient de ſon tems dans la médecine, & contre la conduite de ceux qui l'exerçoient. Les pages trois & ſuivantes ſont ſur-tout curieuſes par la maniere de conſulter des médecins de la fin du dernier ſiécle. *Rabelais* & *Scarron* n'ont pas employé dans leurs ouvrages des couleurs plus fines & plus comiques, que celles qu'emploie Devaux pour tourner en ridicule les médecins de ſon tems. Il détaille enſuite les cauſes tant éloignées que prochaines des maladies, & les conſidere ſous un point de vue qui pouvoit être vrai & avoir ſon mérite en 1682, mais qui, de nos jours, eût été univerſellement rejetté, les connoiſſances ſur cette matiere s'étant perfection-

nées depuis, & étant maintenant bien différentes de ce qu'elles étoient alors. Viennent ensuite les signes par lesquels l'instinct fait prévoir à chaque particulier la plûpart de ses maladies. L'auteur a entremêlé sa doctrine de récits curieux & singuliers, sur-tout par la maniere dont ils sont racontés. Le premier fait voir les excès auxquels l'extrémité de la douleur peut porter un malade. Le second montre que l'impatience de guérir est souvent un obstacle au recouvrement de la santé. Le troisieme apprend le désordre que peut causer, dans l'esprit d'un malade, la crainte de la mort. Le quatrieme prouve que la curiosité nous éloigne de la santé, lorsque la maladie est faite. Le cinquieme montre qu'il est souvent désavantageux aux malades d'être sçavans dans leurs maladies.

M. Devaux donne, dans la troisieme partie de son ouvrage, les moyens d'éviter les maladies que l'instinct nous fait pressentir par les marques dont il a parlé dans la seconde partie. Il enseigne les secours les plus efficaces pour être son médecin à soi-même. Il s'étend beaucoup sur l'abus des rémèdes, & croit, avec raison, que les plus simples sont les meilleurs, & que tout le secret consiste à sçavoir les appliquer à propos. Il accuse ici, peut-être sans raison, les médecins de trop négliger l'étude des plantes. Cette troisieme partie est sur-tout consacrée à la description des moyens qu'il propose pour détruire les différentes causes des maladies qu'il a détaillées dans la seconde partie. Dans un chapitre qu'il a composé exprès sur le jugement qu'on doit porter de la chy-

mie & de ses remèdes, voici une reflexion qui mérite, je crois, d'être rapportée. « Je regarde, dit notre auteur, un médecin chymiste donnant ses remèdes à un malade, comme un couvreur sur le toit d'une maison, qui profite plus du débris qu'il fait, que de la besogne qu'il a faite, & qui, pour mettre six tuiles sur le milieu de ce toît, en casse une centaine qu'il fait payer au propriétaire. On peut dire de même, ajoûte-t-il, qu'un tel médecin cause de plus grands désordres dans le corps de son malade, que cet artisan n'en fait au lieu où il travaille, parce qu'il est encore plus difficile de toiser son ouvrage que celui du couvreur, & que l'on ne reconnoît ses fautes que quand on ne peut plus y apporter de remède. » Dans le même chapitre, M. DEVAUX sévit contre l'usage où sont les moines de faire la médecine; & il prétend, avec raison, qu'il en résulte de grands inconvéniens, la dévotion & la médecine étant, pour me servir de ses propres expressions, un bâton à deux bouts, avec lequel les moines conduiroient l'homme partout où ils voudroient, sans qu'il osât rien dire.

On est fâché de voir, dans le chapitre suivant, qui roule sur l'astrologie médicinale, que l'auteur pense, avec les plus entêtés de cette folie, que les corps célestes agissent sur ceux d'ici-bas par des influences bonnes ou mauvaises, & que les astres ont sur nous, comme sur tous les corps physiques, une action directe. Il n'a pas au moins donné tête baissée dans l'erreur; & nous devons lui sçavoir gré d'avoir combattu l'idée où l'on étoit alors, qu'il falloit régler le tems de prendre

des remèdes ſur la diſpoſition des aſtres, dans les maladies faites & à faire. Un pas de plus, & l'erreur, qu'il n'a combattue qu'en partie, ſe dévoiloit à ſes yeux; &, éclairé du flambeau de la vérité, il en eût détruit juſqu'aux plus profondes racines.

On imagine bien que M. DEVAUX, qui expoſoit ſi librement, dans ſon ouvrage, ſa façon de penſer & ſur la médecine & ſur les médecins, ne mit pas ſon nom à la tête; mais il ne tarda pas à en être connu pour l'auteur. Ce n'a cependant été que quatre ans environ après la publication du *Médecin de ſoi-même*, qu'un ſieur *de la Cour* fit paroître une critique de cet ouvrage, qu'il intitula : *Régime de Santé, pour ſe procurer une longue vie & une vieilleſſe heureuſe, fondé ſur la maxime de médecine*, à lædentibus & juvantibus, *contre un livre intitulé, Le Médecin de ſoi-même.* Il la dédia à M. *Boucherat*, alors Chancelier & Garde des ſceaux. Mais il n'y eſt queſtion de ce dernier ouvrage que dans la préface & dans les huit premieres pages, encore n'eſt-ce que pour dire qu'il ne prétend nullement critiquer un ouvrage que les médecins n'ont pas cru devoir réfuter; ce qui nous diſpenſe d'en dire davantage.

Nous finirons nos remarques ſur ce premier ouvrage de M. DEVAUX, en faiſant obſerver qu'il n'en a jamais voulu perſonnellement aux médecins, & qu'il a toujours eſtimé & même reſpecté ceux qui joignoient à la probité l'étude & l'expérience. Il a eu lui-même un frere médecin, pour lequel il eut toujours beaucoup de conſidération. Il n'a toujours crié que contre les abus,

mais jamais contre les perſonnes, excepté contre les empyriques & les charlatans, comme on va le voir dans l'ouvrage ſuivant.

II. *Découverte ſans Découverte. Paris, 1684. in-12.* Deux années après la publication du *Médecin de ſoi-même*, c'eſt-à-dire en 1684, M. DEVAUX trouva une occaſion de ſe montrer tel qu'il s'étoit annoncé dans ſon premier ouvrage, ennemi de toute charlatanerie, & amateur de la véritable médecine. Voici quelle fut cette occaſion. Un chirurgien ordinaire de Monſieur, nommé *de Blegny*, donna cette année une brochure intitulée : *Découverte du véritable Remède Anglois pour la guériſon des Fiévres.* M. DEVAUX, ayant lu cette brochure, crut y appercevoir non une véritable découverte, mais plutôt une affiche raiſonnée de charlataniſme. Ennemi juré de tout ce qui en avoit la moindre empreinte, il crut devoir cenſurer cet écrit, & fit imprimer en conſéquence une diſſertation critique, intitulée : *Découverte ſans Découverte.* Nous n'avons pu, malgré toutes nos recherches dans les bibliothéques tant publiques que particulieres, nous procurer cette brochure, qui n'eſt pas même à la bibliothéque du roi. Nous ne pouvons donc porter aucun jugement certain ſur ſa compoſition & la maniere dont elle eſt rédigée : tout ce que nous ſçavons, d'après le récit de l'abbé *Goujet*, c'eſt qu'elle empêcha le public d'être trompé, & fit demeurer dans l'oubli qu'il méritoit l'ouvrage du ſieur *de Blegny*.

III. *Factum ſur les Accouchemens. Paris, 1695.* Entre les diverſes routes que les hommes ſe ſont frayées pour paſſer de l'ignorance au ſçavoir,

la plus épineuſe en apparence n'a pas laiſſé d'être la plus fréquentée : c'eſt celle du genre d'étude auquel on a donné le nom de *critique*. Elle étoit même preſque la ſeule ſcience qu'on connût encore long-tems après l'époque fameuſe du renouvellement des lettres. Les *Saumaiſes*, les *Scaligers*, les *Bocharts*, & tant d'autres grands hommes s'étoient tellement immortaliſés en la ſuivant, qu'on auroit cru abuſer de ſon génie & de ſes talens, en les conſacrant à d'autres objets. Ces réflexions, qu'on peut joindre à pluſieurs autres de M. *Formey* ſur la critique, prouvent combien eſt grande la multitude de ceux qui s'adonnent à ce genre d'étude, & combien, en même tems, peu y réuſſiſſent.

On a pu voir, par la brochure dont nous venons de rendre compte, ou plutôt par le ſuccès qu'elle eut, que M. Devaux étoit autant exercé qu'un autre dans ce genre d'étude ; & que, s'il ſçavoit compoſer de bons ouvrages, il ſçavoit auſſi apprécier ceux des autres à leur juſte valeur. Il en donna une nouvelle preuve en 1695, & non en 1687, ainſi que le dit l'abbé *Goujet*, & après lui le P. *Niceron*, comme nous le prouverons dans un moment. M. *Peu*, célèbre accoucheur, publia, en 1694, un livre intitulé : *La Pratique des Accouchemens*. Il inſéra, à la fin du premier livre de ſon ouvrage, en parlant des cohérences de la vulve & du vagin, un fait qu'on l'accuſa d'avoir falſifié, & qui compromettoit l'honneur de pluſieurs de ſes confreres, & entr'autres du célèbre *Mauriceau*. M. Devaux étoit du nombre de ces confreres, ayant vu & ſuivi la malade pendant le traitement qu'elle ef-

ſuya, aprés avoir ſouffert une opération contre laquelle M. *Peu* s'étoit beaucoup élevé. Ce fut alors que M. Devaux publia une eſpece de Factum, tant pour ſe juſtifier lui-même d'avoir conſeillé l'opération, que pour mettre d'accord les deux praticiens diviſés. On voit par-là qu'il eſt impoſſible que ce Factum ait été fait en 1687, comme le prétendent l'abbé *Goujet* & le P. *Niceron*, puiſque la falſification du fait dont il eſt queſtion n'a été publiée qu'en 1694, avec l'ouvrage du ſieur *Peu*. Si nous euſſions pu nous procurer ce Factum, la date, en ſuppoſant qu'il en ait une, eût ſuffi pour nous éclaircir à ce ſujet; mais, n'ayant pu le recouvrer, il a fallu remonter aux ſources; & c'eſt ainſi que nous avons découvert la vérité. Une piéce, entr'autres, n'a pas peu contribué à débrouiller cette énigme. Nous avons maintenant ſous les yeux un Factum, ou Lettre écrite par le chirurgien (le ſieur *Simon*) qui a fait l'opération à la malade dont il eſt queſtion, lequel Factum eſt adreſſé à M. *Peu* lui-même, & où il eſt dit, au ſujet de M. Devaux, qu'il fut préſent à l'opération. Ce Factum eſt daté du 20 Avril 1695. Il ſuffit donc pour prouver que M. Devaux a dû publier le ſien à-peu-près dans le même tems, & non huit ou neuf ans auparavant, qu'il n'étoit queſtion de rien entre les ſieurs *Mauriceau* & *Peu*. Au reſte, l'abbé *Goujet* dit que le Factum de Devaux eſt très-bien fait, & qu'il y traita la matiere d'une façon ſi claire & ſi ſolide, en y joignant les preuves & les certificats qui y avoient rapport, que ſes adverſaires s'avouerent vaincus, ou au moins n'eurent rien à repliquer.

Nous avons placé ce Factum immédiatement après la brochure que M. DEVAUX publia contre *de Blegny*, parce que ce sont-là les deux seuls ouvrages de critique qu'il ait composés, ou au moins qu'il ait publiés séparément.

C'est ici le lieu de parler de ceux dont il a été l'éditeur, ou auxquels il a contribué. Ces ouvrages sont en grand nombre. Le premier est *L'Art de saigner*, *in-12. Paris*, *1689*. Item, *1728*. *Henri-Emmanuel Meurisse*, célèbre chirurgien de la fin du dernier siécle (*a*), publia, en 1686, un

(*a*) Ce chirurgien mérite certainement bien d'être connu. Voici comme il est désigné dans l'*Index funereus* : Henricus-Emmanuel Meurisse, *San-Quintinianus, hujus Indicis funerei restaurator, omnibus animi corporisque dotibus chirurgo necessariis à naturâ validè instructus, edito non procul à suâ in societatem cooptatione de Venæ Sectione Tractatu eleganter scripto, eruditionis jam sibi comparatæ ac nitoris argumenta dedit. Mox ingenuarum artium amore flagrans, regiam suam societatem valdè illustravit, ejusque dignitati tuendæ totum se adjunxit. Novi amphitheatri constructionem totis viribus promovit, interiora ejus ornamenta ordinavit, & de eo iconem ingeniosè decoratam ære incidi, nummulosque argutis ac honorificiis in societatem sententiis onustos cudi curavit. Longè plura facturus, nisi hunc mors inexorabilis ante diem abstulisset, die 17 Maii anni 1694*. « Henri-Emmanuel *Meurisse*, » né à Saint-Quentin, fut le premier restaurateur de cette » liste funèbre. Il étoit naturellement pourvu de tous les » dons de l'esprit & du corps qui peuvent mettre un chi- » rurgien en état de s'élever aux premiers grades de sa pro- » fession. Quelques années après sa réception dans la com- » pagnie, il donna un Traité de la Saignée, écrit correc- » tement, qui fit connoître dès-lors ce qu'il avoit acquis » d'érudition & de politesse. Le goût qu'il avoit pour les » beaux arts fit honneur à sa compagnie ; & il n'oublia » rien pour en soutenir le lustre & l'éclat. Il fit tous ses » efforts pour avancer la construction du nouvel amphi- » théatre, dont il avoit été le principal promoteur ; &

livre

livre intitulé : *L'Art de saigner, accommodé aux Principes de la Circulation du Sang*, qu'il dédia à M. *Félix*, alors premier chirurgien. Comme cet ouvrage n'étoit qu'un canevas assez informe en sortant de ses mains, il eut besoin de passer dans celles de M. Devaux, pour acquérir la réputation qu'il a eue depuis, & qui l'a fait réimprimer en 1728. M. Devaux lui donna en effet une forme plus réguliere, l'augmenta de ses propres réflexions, en corrigea le style, en fit enfin un ouvrage presque nouveau, qu'il fit paroître pour la premiere fois en 1689, du consentement de l'auteur, qui l'en avoit même sollicité le premier. Ce livre traite, en outre, des ventouses, des sangsues, des varices, des scarifications, des cauteres, des sétons, des bains, des étuves, des frictions, & de l'application des animaux vivans.

2°. M. Devaux rendit le même service à un autre chirurgien célèbre, que ses occupations journalieres, fondées sur une pratique très-étendue & justement méritée, mettoient hors d'état de rédiger lui-même ses observations. Ce chirurgien, c'est M. *Saviard*, mort le 15 Août 1702, après avoir travaillé dix-sept ans à l'Hôtel-Dieu, & avoir joui, pendant sa vie, de la

» s'étant chargé de ses ornemens intérieurs, il fit ensuite » graver une estampe de l'ouvrage entier, ingénieusement » dessinée, & accompagnée de symboles qui représentent » la chirurgie la plus mystérieuse. Il fit aussi frapper à cette » occasion des jettons chargés de devises honorables à la » compagnie. Il se disposoit à faire, pour son illustration, » des choses encore plus considérables, lorsque sa mort, » arrivée le 17 Mai de l'année 1694, prévint l'exécution de » ses projets. »

plus grande réputation pour l'opération de la taille. Il avoit formé un recueil assez suivi d'observations chirurgicales, quoiqu'écrites à la hâte. C'étoit un thrésor en danger de se perdre, sans les soins de M. DEVAUX, étant la plûpart sur des feuilles volantes toujours sujettes à s'égarer; & celles-ci eussent bien pu avoir le sort des prédictions de la Sybille dont parle *Virgile*, si la main vigilante de M. DEVAUX ne les eût rassemblées & mises en ordre; ce qu'il exécuta en 1702, peu de tems avant la mort de leur auteur. Il ne choisit néanmoins que les plus instructives & les plus dignes d'attention: c'est ce que n'auront pas de peine à croire tous ceux qui connoissent ce recueil précieux, encore aujourd'hui si recherché, & qui répond si bien à la pratique consommée du célèbre praticien qui en est l'auteur, & au sage discernement du rédacteur. Il y a à la fin un recueil de quelques remèdes particuliers, dont s'est servi M. *Saviard* dans le traitement des maladies qui font le sujet de ses observations.

3° M. DEVAUX a revu le *Traité complet des Accouchemens* de *La Motte*, édition in-4° de 1722. Il a fourni la plûpart des observations & des réflexions qui l'accompagnent. C'est même lui, à ce que je trouve dans mon Mémoire manuscrit, qui a corrigé les épreuves.

4° Il en a usé de même à l'égard d'un autre ouvrage du même auteur, qui parut la même année, en trois volumes in-12, & qui est intitulé: *Traité complet de Chirurgie*, &c. *par le sieur de La Motte*.

5° C'est à M. DEVAUX qu'on est redevable de la premiere édition, en langue françoise, de

l'*Anatomie de Palfin*. Voici comme s'explique, à ce sujet, l'auteur (*Jean Palfin*) dans sa préface : « Il » arriva inopinément qu'en parlant de mon Ostéo» logie à un célèbre chirurgien de Paris, (M. Devaux,) de mes bons amis, avec qui je suis en » commerce depuis plus de vingt années, & lui » ayant marqué que ce petit ouvrage avoit été » assez bien reçu en Hollande & dans les Pays» bas, il m'exhorta à composer, en faveur des » jeunes chirurgiens, un Traité d'Anatomie, » dans lequel, &c.... Comme je défere beau» coup aux avis de cet ami, dont je connois » l'habileté, je publiai ce Traité d'abord en lan» gue flamande, accompagné de notes, méditant » dès-lors de le traduire en langue françoise, en » cas qu'il fût favorablement reçu.... Cinq voya» ges que j'ai faits à Paris depuis l'édition ori» ginale de cette Anatomie, m'ont mis en état » de donner cette traduction, &c. » Effectivement, M. Devaux lui aida beaucoup à traduire son ouvrage en langue françoise, que *Palfin* ne connoissoit guères; ensorte qu'il fut presque le traducteur entier de l'ouvrage de son ami.

Le débit de cette édition françoise a répondu à son utilité; ce qui a engagé le libraire à la réimprimer. Monsieur *Bourdon* se chargea de cette nouvelle édition, & fit plusieurs changemens, plusieurs additions & corrections, qui furent sans doute très-utiles. Mais pourquoi, dans son avertissement, ne dit-il pas un mot du premier éditeur, ou, s'il en parle, pourquoi n'est-ce que pour l'accuser de négligence ? » L'absence de l'auteur, dit-il, & la négligence » de l'éditeur, avoient été cause que cette pre-

» miere édition se trouvoit fort inexacte, & » remplie d'un très-grand nombre de fautes, » tant dans l'impression, que dans les choses » mêmes. » Cette assertion n'est pas vraie; car il est prouvé, & M. *Palfin* le dit lui-même dans sa préface, qu'il a fait des voyages à Paris dans l'intervalle des deux éditions flamande & françoise: or il a dû avoir alors avec M. DEVAUX plusieurs conférences au sujet de la traduction françoise; & ce chirurgien, son ami intime, ainsi qu'on l'a vu plus haut, n'aura pas manqué, en se chargeant de l'édition, de la faire au moins aussi correcte que l'original. Mais c'est assez l'usage de tous les nouveaux éditeurs, de rabaisser autant qu'ils peuvent les anciennes éditions, pour faire valoir la leur. Il est cependant arrivé plus d'une fois que les nouvelles éditions étoient plus mauvaises que les anciennes.

Je ne prétends pas dire cela de celles de MM. *Bourdon* & *Petit*, & sur-tout de la derniere. La réputation justement méritée de M. *Petit*, principalement dans l'anatomie, n'a pu que contribuer beaucoup à améliorer l'ouvrage de *Palfin :* c'est un chef-d'œuvre qui, après avoir été travaillé par les plus habiles maîtres, a été soumis à l'œil du premier maître, pour recevoir le dernier coup de pinceau, & être porté à sa derniere perfection. Je suis pourtant fâché que monsieur *Petit* ayant mis, dans son édition, à la suite de l'avertissement de celle de M. *Bourdon*, les approbations que *Palfin* avoit mises à la tête de son ouvrage, il ait omis celle de JEAN DEVAUX, qui, dans l'original françois, est la cinquieme. Elle méritoit d'autant

plus d'y être insérée, que c'est lui, comme je l'ai prouvé, qui non-seulement avoit engagé *Palfin* à composer son ouvrage, mais qui même avoit été l'éditeur de la premiere édition françoise. On eût dû au moins faire mention de lui dans quelqu'endroit de l'un ou l'autre avertissement.

6° M. Devaux a donné, en 1728, une nouvelle édition de l'*Anatomie de Dionis*, qu'il a fort enrichie de ses augmentations & de ses réflexions. C'est cette édition de l'Anatomie de *Dionis*, qui, au jugement des connoisseurs sur cette matiere, est la meilleure; c'est cette Anatomie que l'empereur de la Chine, Cam-Hi, chargea le P. *Perennin* de faire traduire en langue tartare, & pour laquelle traduction il lui fit donner trois mandarins, deux écrivains, & deux peintres des plus habiles pour les figures, avec des tireurs de lignes & des cartonniers, &c. L'empereur étant mort au mois de Mai 1723, le P. *Perennin* envoya cet ouvrage à l'Académie royale des Sciences, pour servir d'ornement dans sa bibliothéque.

7° On prétend, & non sans raison, que M. Devaux a eu beaucoup de part à un ouvrage de M. *Fauchard*, intitulé: *Le Chirurgien-Dentiste. Paris, 1728. in-12, 2 vol.* Cet ouvrage, qui s'est toujours soutenu jusqu'ici, malgré les progrès qu'on a faits dans cette partie de l'art de guérir, avoit besoin de la plume de notre auteur pour être en état de paroître au jour; & c'est-là le moindre service qu'ait rendu à M. *Fauchard*, dans cette occasion, M. Devaux: car il fit aussi à l'ouvrage des corrections, y inséra des observations qui n'appartenoient qu'à lui. L'approbation qu'il a don-

née est aussi très-motivée, & suffit seule pour prouver qu'il n'y avoit qu'une personne qui eût mis la main à l'ouvrage, qui pût donner une approbation aussi circonstanciée.

8° Pour le peu qu'un homme se distingue dans la république des lettres par plusieurs écrits, on ne manque pas de lui en attribuer auxquels il n'a jamais pensé, & qui n'entrent pas même dans l'espece de travail auquel il s'est consacré. La même chose est arrivée à M. DEVAUX. Voici quelle en fut l'occasion. M. *Andry*, encore plus connu par son animosité contre les chirurgiens, que par ses ouvrages, ayant donné, dans le Journal des Sçavans du mois de Juin 1726, l'extrait du second tome d'un mauvais livre, que les chirurgiens ont eu grande raison de désavouer, intitulé : *Le Guidon du Chef-d'œuvre de S. Cosme*, & composé par le sieur *de Janson*, il en prit occasion, comme nous le ferons remarquer plus bas, en parlant de la traduction de l'Anatomie d'*Heister*, d'attaquer M. DEVAUX. Il dit que les vers flatteurs mis au bas du portrait de *Janson*, à la tête de son livre, étoient de la façon d'un chirurgien de ses confreres, & un fruit de sa muse chagrine contre les médecins; & il nomma pour auteur le traducteur d'*Heister*: poussant ensuite plus loin sa critique, il badina sur les vers, sur M. DEVAUX, & sur les chirurgiens en général.

Le mépris du journaliste & ses froides railleries ne tarderent pas à être relevées. On fit imprimer, dans le tome deuxieme, Partie II, des Mémoires de Littérature & d'Histoire du P. *Desmolets*, une Lettre assez vive, sous le titre de

*Lettre à M. **, sur le huitieme Extrait du Journal des Sçavans du mois de Juin 1726.* On attribua cette Lettre à M. DEVAUX ; mais il l'a toujours désavouée ; & il est constant qu'elle est de l'abbé *Goujet.* Il est assez vraisemblable de croire que le premier a prêté la main à son ami. Voici, au reste, ce que dit à ce sujet l'abbé *Goujet*, dans sa Bibliothéque françoise, tome 9, p. 25 : « Cette Let-
» tre est d'un chirurgien irrité contre M. *Andry*,
» qui, à l'occasion d'un livre du sieur *Janson*, prit
» occasion d'attaquer M. DEVAUX, dont l'habi-
» leté en chirurgie est universellement connue. »
Ce passage sembleroit prouver que la Lettre n'est effectivement pas de l'abbé *Goujet ;* mais une preuve sans replique qu'elle est réellement de lui, c'est que, dans le Mémoire historique sur la vie & les ouvrages de M. DEVAUX, que cet abbé a fait insérer dans le huitieme volume des mêmes Mémoires du P. *Desmolets*, & dont nous avons parlé plus haut, il parle ainsi de cette Lettre :
» On l'a attribuée à un chirurgien ; plusieurs
» l'ont donnée à M. DEVAUX lui-même. Je ne
» suis point surpris que le véritable auteur ait
» été ignoré : qui se seroit avisé de reconnoître
» l'apologiste d'un chirurgien en particulier, &
» des chirurgiens en général contre les méde-
» cins, sous l'habit d'un chanoine ? » Après ces paroles émanées de l'auteur même de la Lettre, il n'est plus douteux qu'elle ne soit de l'abbé *Goujet*, qui étoit effectivement chanoine de Saint-Jacques de l'Hôpital. Tels sont les ouvrages auxquels M. DEVAUX a prêté sa plume ou ses conseils. Reprenons maintenant la suite de ceux qu'il a composés.

IV. *L'Art de faire les Rapports en Chirurgie, &c.* *Paris, 1703. in-12. 1730 & 1743.* Quand cet ouvrage ne jouiroit pas d'une réputation aussi étendue que celle qu'il a, il auroit au moins l'avantage d'être le seul presque de son espece, que nous puissions consulter sur les matieres dont il parle; mais il s'en faut bien qu'il ait besoin de cela pour posséder notre estime : il y a longtems que son mérite est connu; & les différentes éditions qui en ont été faites, lui assurent un succès qui ne peut être détruit que par un meilleur ouvrage du même genre.

M. Devaux conçut l'idée de le composer, après la lecture qu'il fit d'un ouvrage latin semblable, publié, en 1702, à Francfort-sur-le-Mein, en 2 vol. in-4°, par *Michel-Bernard Valentin*, & intitulé : *Pandectæ medico-legales*. Au reste, le livre de M. Devaux n'est pas le premier qui ait été composé en France sur cette matiere; mais c'est le seul qui ait autant d'étendue, & que des grands maîtres même de l'art se soient plu à corriger. Le fameux *Ambroise Paré* a fait un livre intitulé : *Traité des Rapports*; & *de Blegny*, chirurgien, en fit imprimer, en 1650, à Lyon, un autre, sous ce titre : *La Doctrine des Rapports en Chirurgie.* M. Devaux a profité des lumieres de ces deux écrivains; & il n'a pas fait difficulté d'employer quelquefois leurs propres termes : c'est lui-même qui nous en avertit, étant trop honnête pour vouloir se faire honneur du travail d'autrui.

Il est très-important que les chirurgiens soient bien instruits sur la maniere de faire les rapports en justice, parce qu'il y a des occasions où leurs rapports décident de la vie ou de la mort des ci-

toyens. Cette idée ſeule, bien réfléchie, doit rendre l'homme de l'art très-ſoigneux & très-attentif, lorſque les juges s'adreſſent à lui pour avoir des éclairciſſemens, ſoit ſur l'état d'un homme qu'on a aſſaſſiné, ſoit ſur la groſſeſſe d'une femme, ſoit enfin ſur tout autre accident ſingulier. C'eſt alors qu'il doit être ſur ſes gardes, & ne prononcer qu'après une mûre délibération, mais incliner toujours du côté de l'innocence, parce qu'il eſt un principe de droit inconteſtable, de la vérité duquel il paroît cependant qu'on n'eſt pas aſſez pénétré, à s'en rapporter au moins aux funeſtes cataſtrophes arrivées de nos jours, & tout récemment à Arras, qu'il vaut mieux que cent coupables échappent à la potence, que de faire ſubir le ſupplice à un innocent : vérité importante, qui devroit être gravée en lettres d'or ſur la porte de toutes les juſtices criminelles, & encore plus dans le cœur des juges.

Il paroît que cette vérité avoit fait impreſſion ſur l'eſprit de M. Devaux ; & c'eſt dans la vue de parer aux mépriſes que commettoient tous les jours, faute de guide, dans leurs rapports les chirurgiens, principalement ceux qui étoient attachés aux juriſdictions ſupérieures, qu'il compoſa ſon ouvrage, où il n'a rien oublié pour leur procurer ſur cela tous les éclairciſſemens néceſſaires. Voici en peu de mots la méthode qu'il a ſuivie. Il explique d'abord ce que l'on doit entendre par *rapport en chirurgie*, combien il y en a d'eſpeces, & quelles ſont les conditions requiſes pour les bien faire & les rendre valides. Il réfute auſſi, par occaſion, ce qu'*Etienne Paſquier* dit au neuvieme livre de ſes Recherches, Chapitre XXX,

que les chirurgiens attribuent sans fondement l'institution de leur collége au roi S. Louis. M. Devaux fait voir qu'*Etienne Pasquier* n'a eu aucune raison de parler de la sorte, « puisque » l'on voyoit encore, dit-il, il y a quelques an» nées, parmi les manuscrits de la bibliothéque » de M. *de Thou*, une copie de la Chartre de » S. Louis concernant cette fondation ; copie si » ancienne, que le P. *du Moulinet*, à qui elle » avoit été communiquée, avoit jugé qu'elle » étoit immanquablement du règne même de » S. Louis. » On voit par-là que M. Devaux ne perdoit aucune occasion de relever le lustre de la chirurgie françoise.

Après ces préliminaires, il entre dans le détail des rapports. Il commence chaque article par exposer les différens signes tant diagnostiques que pronostiques des plaies, fractures, ou autres maladies dont il veut traiter. Il met ensuite diverses formules de rapports sur les mêmes choses. Il a enfin ajoûté à son ouvrage les Edits du roi, portant création des chirurgiens jurés commis aux rapports, avec les Déclarations, Arrêts & Réglemens concernant leurs priviléges, droits, fonctions & établissemens. Voilà en quoi consiste la premiere édition de 1703 du livre de M. Devaux ; mais il y en a eu depuis deux autres éditions. La premiere a paru en 1730, un an immédiatement après la mort de l'auteur ; on y trouve un plus grand nombre de formules concernant des cas extraordinaires, & qui ont été communiquées par MM. *du Tertre* & *Lombard*, alors chirurgiens du roi au Châtelet. Mais la plus parfaite de toutes les éditions, est celle à la-

quelle M. *Morand* a bien voulu prêter quelques ſoins, & qui a paru en 1743. Il y eſt dit, dans un avis placé à la tête, que l'utilité connue du livre dont il eſt queſtion ayant engagé à le réimprimer, on a ajoûté, en différens endroits, de courtes notes, & quelques rapports omis; qu'indépendamment de ces ſimples additions, cette nouvelle édition a l'avantage ſur les deux précédentes, de renfermer des additions & corrections faites par M. *Morand*, qui, connoiſſant, ajoûte-t-on, le mérite de cet ouvrage, a bien voulu le rendre en effet plus utile au public. On a de plus mis au commencement une liſte des auteurs qui ont écrit ſur la matiere des rapports en chirurgie, & qui ont traité à fond de cette partie de la médecine, que les Latins appellent *forenſis*, ou *juridica*. On a corrigé dans l'ouvrage pluſieurs choſes qui ne ſubſiſtoient plus, par l'état où étoit, en 1743, la chirurgie en France. Enfin on y a ajoûté des morceaux de conſéquence qui y ont trait, & que l'on y voit avec plaiſir.

Malgré les perfections ajoûtées à cette nouvelle édition, il faut convenir qu'elle eſt encore bien défectueuſe; mais c'eſt moins la faute de l'éditeur que de l'auteur. Le livre de M. DEVAUX pouvoit être fort bon en 1703, 1730, & même 1743. La chirurgie françoiſe a éprouvé depuis une ſi grande révolution, que ce livre ne peut, pour ainſi dire, plus être d'aucun uſage. Il ſeroit à ſouhaiter que quelque grand maître de l'art fît un nouvel ouvrage à-peu-près dans le même genre, où l'on trouvât la ſolution de toutes les queſtions chirurgico-

légales, qui peuvent être susceptibles de discussion. Mais ce point de l'art ne peut être traité, comme je l'ai déja remarqué dans mon *Dictionnaire de Chirurgie*, que par un homme instruit, & qui joigne à la théorie & à la pratique de la chirurgie, quelques connoissances sur les loix civiles & criminelles.

V. *Index funereus Chirurgorum Parisiensium, ab anno 1315, ad annum 1714, operâ M. J. D. V. Trivoltii, 1714. in-12. p. 118.* Nous voilà enfin parvenus à l'ouvrage de M. DEVAUX, qui fait le plus d'honneur à son cœur & à son esprit: il eût seul suffi pour l'immortaliser, & lui mériter à jamais l'estime des chirurgiens François, & sur-tout de ceux de la capitale. Ce seroit se former une idée très-fausse de l'ouvrage que nous annonçons, que d'en juger sur le titre modeste que l'auteur lui a donné. L'ouvrage renferme beaucoup plus que le titre ne promet: ce n'est point, en effet, une simple liste où l'on ne voie que des noms & des dates. « Ce petit » volume, dit le 42e Journal des Sçavans de » 1714, contient des recherches curieuses, non- » seulement sur l'origine & l'établissement du » collége de chirurgie, mais aussi sur les diver- » ses révolutions qui y sont arrivées pendant » l'espace de plus de 400 ans, & sur les princi- » paux membres de cette compagnie; ensorte » qu'on peut regarder ce livre, ajoûte le judi- » cieux Journaliste, comme un précis de ce qui » reste de plus certain sur l'histoire de la chi- » rurgie françoise. » Ce témoignage ne paroîtra sûrement pas suspect dans la bouche de celui qui le rend, quand on sçaura qu'il est de M. *Andry*,

Lorſque cet ouvrage parut, il y avoit déja fort long-tems que M. DEVAUX en avoit conçu l'idée : car il y avoit travaillé à l'âge de 25 ans ; cependant il ne le publia qu'à l'âge de 65 : auſſi fut-il reçu comme le fruit d'une étude réfléchie, & d'un eſprit ſolide. L'abbé *Desfontaines*, ce critique ſi redouté & ſi redoutable, a avoué plus d'une fois qu'il trouvoit toujours un nouveau plaiſir à lire la Préface de l'*Index funereus*. C'eſt en effet dans cet endroit que M. DEVAUX déploie toutes les graces d'une élocution riche & aiſée. Il y réfute ſolidement le célèbre *Paſquier*, & un certain auteur d'un journal intitulé *Eſſais de Littérature*, & qu'il appelle *tranſitorius*, paſſager, qui avoient voulu enlever à l'établiſſement du collége de chirurgie ſon antiquité & ſon origine du tems de S. Louis.

Etienne Paſquier, avocat-général de la Chambre des Comptes, dit, au neuvieme livre, chap. 30, de ſes Recherches hiſtoriques ſur la France, que les chirurgiens de Paris n'ont attribué, d'un commun accord, la fondation de leur collége au roi S. Louis, qu'au ſujet d'une tranſaction paſſée, ſous le règne du roi Jean, entre les nommés *Pierre Fromond* & *Robert de Langres*, chirurgiens du roi au Châtelet, d'une part ; & de l'autre, *Jean de Troyes*, prévôt des chirurgiens, & ſes aſſociés, où les priviléges accordés aux chirurgiens par S. Louis, ſe trouvent allégués ſans aucune déclaration de leurs adverſaires. « Mais comme il n'eſt fait mention, ajoûte » *Paſquier*, de ces prétendus priviléges dans au» cune des chartres données en différens tems » par les rois Philippe le Bel, Jean, & Char-

» les V, leur allégation me paroît fort suspecte ;
» & je n'hésite point à l'imputer à une plume
» indiscrette, qui en impose aux juges & à la
» justice. » Il convient pourtant, au même endroit, que l'institution du collége de chirurgie, si elle n'a pas été faite par S. Louis, l'a été bientôt après, huit ans environ après sa mort. Le meilleur moyen de détruire le raisonnement de *Pasquier*, étoit de produire quelqu'ancien titre qui prouvât solidement que S. Louis avoit accordé aux chirurgiens quelques prérogatives : or c'est ce qu'a fait M. DEVAUX. Il rapporte une piéce authentique dans le langage de ce tems-là, & regrette fort de ne pouvoir en produire d'autres qui sont gardées dans les archives de la sainte Chapelle du palais, & dans lesquels on n'a jamais voulu lui accorder la permission de fouiller, quoiqu'il l'ait demandée plusieurs fois.

» Il paroît aussi probable, dit M. DEVAUX
» dans cette préface, que les chirurgiens de Pa-
» ris se rassembloient dans un même lieu, long-
» tems avant le règne de S. Louis, & y tenoient
» des assemblées générales ; car on voit, par un
» extrait de la fondation de *Nicolas Langlois*,
» qu'il y avoit suspendues dans le vestibule de
» l'ancien collége, deux tables, dont la pre-
» miere contenoit les noms des confreres morts
» depuis l'année 1033 jusqu'à *Lanfranc*, & l'au-
» tre depuis *Lanfranc* jusqu'au tems de cette do-
» nation. Si la premiere table, poursuit M. DE-
» VAUX, qui nous a été enlevée par l'injure des
» tems & la négligence des prévôts de la com-
» pagnie, fût parvenue jusqu'à nous, notre Liste

» funébre eût été bien plus ample & plus régu-
» liere.... On ne peut assez louer le zèle dont
» *Henri-Emmanuel Meurisse* donna des preuves
» sensibles, en rétablissant ces tables presqu'en-
» tiérement effacées, &, pour cet effet, feuil-
» leta les archives de la compagnie, lut les his-
» toriens françois, afin de tirer de ces collections
» de quoi consacrer un petit éloge à la mémoire
» des chirurgiens françois. » Ce sont ces tables qui ont donné à M. DEVAUX l'idée de son *Index funereus*, & d'après lesquelles il y a travaillé.

Il présenta, en 1710, son ouvrage aux prévôts ; mais, ayant éprouvé de leur part des difficultés pour la publication, il le garda dans son porte-feuille, pour une occasion plus favorable, qu'il trouva en 1714, & dont il profita heureusement. Il traduisit ce même ouvrage, en 1721, en faveur des chirurgiens de province, peu versés dans la langue latine, « tant pour sa-
» tisfaire, dit-il, leur curiosité, que pour en
» rendre la lecture plus commune, & les exem-
» plaires plus faciles à recouvrer, en cas que
» quelqu'un, après nous, veuille se donner la
» peine de le continuer. » Il fit même plusieurs additions à cette traduction; mais elle n'a point été imprimée. Il n'en a pas été de même de la suite de son *Index funereus*, que l'on trouve imprimée dans les Recherches sur l'Origine de la Chirurgie, & qu'il a continuée jusqu'en 1729, qui est l'année de sa mort. Il feroit à souhaiter que quelqu'un se chargeât de la suite, depuis 1729. M. *Morand* m'a dit avoir eu ce dessein, & n'en avoir été détourné que par ses occupations multipliées. Personne cependant n'eût été plus

capable que lui de faire ce présent à la chirurgie françoise.

Le P. *Le Long*, une des plus grandes lumieres de l'Oratoire, cite cet ouvrage de M. DEVAUX à l'article 16945 de sa Bibliothéque historique de la France : il en parle même avec éloge ; mais les lettres initiales que M. DEVAUX mit au bas de son ouvrage, sçavoir, *J. D. V.* ne voulant pas mettre son nom en entier, ont trompé ce sçavant ; & il a cru qu'elles signifioient *Jean Du Van*, au lieu de *Jean Devaux* ; ce qui, au fond, est une méprise très-légere.

Cet ouvrage jouissoit tranquillement de la réputation que son mérite lui avoit acquise, lorsqu'il fut attaqué, d'un style assez méprisant, par le sieur *Germain Brice*, dans la septieme édition de sa Description de Paris. Voici quelle en fut l'occasion. M. DEVAUX, parlant de *Thognet*, chirurgien, dans son *Index funereus*, releva, avec aigreur à la vérité, deux méprises que *Germain Brice* avoit commises dans sa Description de Paris, où, en parlant de l'épitaphe de *Thognet*, qui étoit dans l'église de S. Etienne du Mont, à Paris, & ainsi exprimée :

Passant, qui que tu sois, arrête, & considere
Qui gît sous ce tombeau :
Tu sçauras que *Thognet*, par un secret mystere,
Ce monde abandonna pour en prendre un plus beau.
Son art & son sçavoir garantissoient les hommes
Bien souvent de mourir.
Mortels, pensez à vous : dans le siécle où nous sommes ;
Puisque *Thognet* n'est plus, qui pourra nous guérir ?

il

il avoit dit, 1° que *Thognet* étoit médecin, quoiqu'il fût chirurgien; 2° qu'il étoit lui-même auteur de cette épitaphe, & par conséquent des louanges très-flatteuses qu'elle contient. L'une & l'autre assertions étoient fausses; & M. DEVAUX, en le faisant voir (*b*) dans son *Index*;

(*b*) Voici l'article de *Thognet*, tiré de l'*Index* : Nicolaus Thognet, *Parisinus, inter ævi sui chirurgos famâ insignis, uti patet ex carminibus gallico idiomate inscriptis suo monumento funebri, obiit 29 Decembris anni 1642. Solâ forsàn maledicendi propensione hoc epitaphium perversè interpretatus est nostræ ætatis autor, in suâ Parisiorum Descriptione; & hâc in re dupliciter erravit, 1° hocce monumentum pro chirurgo factum medico attribuendo, 2° malignè supponendo hocce epitaphium à dicto medico compositum fuisse. Si verò hujus epitaphii carminibus amici aut consanguinei defunctum laudibus tollere voluerunt, quorsùm defunctus vanæ gloriæ eâ de causâ insimulabitur? Sed tanta est in hâc Parisiorum Descriptione ubiquè penuria, ut facilè conjecturâ assequi liceat, hunc autorem super quamcunque rem aliquâ explanatione indigentem, malevolo genio sese libentiùs tradidisse, quàm rei ancipitis dilucidam enodationem quæsivisse; ex iis nimirùm scriptoribus mercenariis, qui ad sordidum lucrum prompti, operum correctioni indormire pro nihilo putant.* « *Nicolas Thognet*, Parisien, » un des plus fameux chirurgiens de son siécle, ainsi qu'il » paroît par les vers françois mis sur son tombeau, mourut » le 29 Décembre de l'année 1642. Ce ne peut être que par » le seul penchant de médire, qu'un auteur de ce siécle a » mal interprété cette épitaphe, dans sa Description de » Paris; en quoi il a commis une double erreur, 1° en attri- » buant à un médecin ce monument fait pour un chirurgien; » 2° en supposant malignement que cette épitaphe a été » composée par le défunt lui-même. Mais, si ses amis ou » ses parens ont voulu eux-mêmes le célébrer par ces » vers, pourquoi l'accuser d'une vaine gloire, en les lui » attribuant? Cette Description de Paris, au reste, est si » remplie d'inexactitudes, qu'il est permis de conjecturer que » cet auteur s'est plutôt abandonné à son mauvais génie, » lorsqu'il a été question de prendre sur quoi que ce soit les

ajoûta qu'il avoit remarqué bien d'autres fautes dans la Description de Paris du sieur *Brice*.

L'amour-propre d'un auteur fait qu'il souffre impatiemment d'être repris; & il n'y a que des génies supérieurs qui soient contens, qui remercient même ceux qui leur montrent leurs fautes, & qui regardent leur censeurs comme leurs meilleurs amis. L'historien de Paris, après être convenu, comme malgré lui, qu'il s'étoit trompé, pour se dédommager en quelque sorte de cet aveu, parla en des termes peu mesurés de l'*Index funereus*, en fit une critique amere, & finit par défier l'auteur de lui montrer dans son ouvrage les fautes qu'il disoit y avoir apperçues. M. Devaux, au lieu de mépriser l'Aristarque & sa critique, qui étoit le parti le plus sage & le plus prudent qu'il dût suivre, accepta le défi, & se mit à parcourir le premier volume de la Description de Paris, en recueillit un assez grand nombre de fautes très-sensibles, & de bévues grossieres. Il avoit ouvert le second volume, pour continuer sa critique; mais, ayant encore reconnu des méprises dès les premieres pages, & fatigué de suivre l'auteur dans ses erreurs, il abandonna tout-à-fait son entreprise. Content de sçavoir qu'il étoit en état de justifier les re-

» éclaircissemens dont il avoit besoin; qu'il n'a cherché à » éclaircir ses doutes; étant du nombre de ces écrivains » mercenaires qui, dirigeant leur principale vue vers le » profit qu'ils attendent de leurs ouvrages, se mettent peu » en peine de les corriger. » Il faut convenir que les deux erreurs de *Germain Brice* ne méritoient pas une sortie si vive de la part de M. Devaux: il avoit raison dans le fait; mais il avoit tort dans la forme.

proches d'inexactitude dont il avoit accusé *Germain Brice*, il serra dans son porte-feuille sa critique, & ne voulut même pas qu'elle fût imprimée. Nous l'avons actuellement manuscrite sous nos yeux : c'est un prodige de sçavoir & d'érudition. Il eût été à souhaiter, en en retranchant tout ce qui est sarcasme, qu'elle eût été publiée ; elle n'eût pas peu contribué à rectifier les différentes éditions qu'on a données depuis de la Description de Paris.

Le Mémoire latin que nous a communiqué M. *Bertrand*, renferme plusieurs additions à l'*Index funereus*, qui méritent certainement d'être connues, qui sont écrites de la main même de M. DEVAUX, mais dont l'étendue ne peut trouver place ici ; ce qui nous porte à croire qu'il seroit utile de faire une nouvelle édition de cet ouvrage, avec toutes les additions & corrections dont il est susceptible, d'y joindre la suite jusqu'à nos jours, la traduction françoise même, à laquelle l'auteur a fait nombre d'augmentations, & quelques autres petits ouvrages du même, qui n'ont pas encore paru ; ce qui formeroit un volume d'une assez bonne étendue. Si cet Eloge historique est goûté du public, ce sera pour nous une raison de nous occuper de ce travail, avec toute l'ardeur & le zèle que nous inspirent les rares talens du chirurgien dont nous célébrons la mémoire.

M. *Morand*, qui, comme je l'ai déja dit plus haut, étoit dans l'intention de travailler à une nouvelle édition de l'*Index funereus*, en y joignant la suite jusqu'à nos jours, avoit ramassé à ce sujet plusieurs anecdotes, tant pour corriger

les erreurs commises par M. DEVAUX, que pour ajoûter des noms qu'il avoit oubliés. Il a bien voulu me communiquer ces notes, dont voici les principales.

1° *La Brosse* fut chirurgien de S. Louis & de Philippe le Hardi, qui le fit son chambellan.

2° *Henricus Hermundavilla*, & non *de Mundavilla.* Son portrait est dans la bibliothéque de Sorbonne.

3° M. DEVAUX s'est très-fort trompé sur *Jean de Saint-Amand;* & M. *Morand* fait voir que celui dont il parle n'existe pas, tandis qu'il ne parle pas de celui qui existe.

4° A l'article de *Jacques Marchand*, M. DEVAUX ne dit pas que ce chirurgien a donné, en 1598, *In Francisci Rosseri Apologiam Declamationes & Carmen. Parisiis. in-12.* On voit, dans cet ouvrage, *Guillemeau* cité comme son beau-pere.

5° *Severin Pineau de Chartres* prend, dans son ouvrage, le titre de *Parisiis in Chirurgiâ Magister primus*, ce qui répond au titre de Doyen, avec lequel il mourut effectivement. Les bibliographes de médecine ne parlent point d'un autre ouvrage du même, *Super Calculi è Vesicâ extrahendi Inventionem & Operationem.* Il n'y à que DEVAUX qui en fasse mention.

6° *Jérome de la Noue* & *Jean Delaunay* sont mal cités : la date de leur mort est différente de celle qu'on trouve dans les chartres manuscrites de S. Cosme.

7° Les noms des maîtres dont n'a pas parlé M. DEVAUX dans son *Index funereus*, & que M. *Morand* a ajoûtés, sont :

Baldus de Laon, filius.

Raymundus Jacques.
Joannes Pontalie.
Joannes Duvivier.
Bernardus de Vienne.
Philippus Roger, nepos.
Robertus Baillet.
Nicolaus Le François, Rhotomagensis, mort le 13 Décembre 1603.
Jodoëns Bauvais, Carnotensis, mort le 9 Octobre 1605.
Antonius Regnault, Turanensis, mort le 22 Mars 1619.
Joannes Mauvilain, Ducis Aurelianensis chirurgus primarius, 1658.
Petrus Demeaux, Bearnensis, mort le 25 Août 1659.

VI. Après avoir rendu compte des différens ouvrages composés par M. DEVAUX, il ne nous reste plus qu'à parler de quelques piéces fugitives qu'il a fait insérer dans des ouvrages autres que les siens. La premiere de ces piéces est une *Dissertation sur l'Opération Césarienne*, qui se trouve dans le Traité des Opérations de *Verduc*, édition de 1720. Cette édition est bien plus rare que toutes les autres : elle n'est même pas à la Bibliothéque du Roi. Nous avons eu toutes les peines du monde à nous la procurer. La dissertation qu'elle renferme sur l'opération césarienne, ne dément pas le mérite des autres ouvrages de M. DEVAUX. Il y discute, avec cette sagacité & cette précision qui lui étoient naturelles, les dangers de cette opération; rapporte les exemples de sa

réussite, cités par les auteurs, & finit par conclure qu'elle peut être pratiquée, dans quelques cas, sur la femme vivante. Cette décision pourra paroître étonnante dans le tems où M. DEVAUX écrivoit; tems où l'opinion commune étoit que cette opération ne réussiroit jamais sur la femme vivante, & qu'il y avoit de la cruauté & de l'inhumanité à l'entreprendre. Mais il étoit réservé à l'Académie royale de Chirurgie de donner sur cette matiere les préceptes les plus sûrs & les plus sages, & de fixer, par une théorie lumineuse, aidée d'une pratique réfléchie, les cas où l'on peut faire cette opération sur la femme vivante.

VII. La seconde piéce fugitive de M. DEVAUX se trouve dans la continuation des Mémoires de Littérature & d'Histoire par le P. *Desmolets*, Tome III, part. 2, page 462. C'est une *Dissertation concernant la Chirurgie des Accouchemens, tant sur son Origine, que sur les Progrès qu'elle a faits en France jusqu'à présent.* (1727.) Ce titre seul annonce un ouvrage d'érudition, & une histoire suivie, quoiqu'abrégée, de l'art des accouchemens, depuis la création du monde jusqu'à nos nos jours. C'est aussi ce qu'a fait M. DEVAUX. Après avoir prouvé que de tous tems il y a eu des femmes qui se sont consacrées à soulager les personnes de leur sexe dans leurs grossesses & leurs couches, ainsi qu'il est dit dans les auteurs grecs & latins, après avoir fait voir que, chez les Hébreux & les Egyptiens, l'art des accouchemens n'étoit exercé que par des femmes qui traitoient aussi les maladies particulieres à leur sexe, il conclut, des écrits d'*Hippocrate*,

qu'à mesure que la médecine se perfectionna dans la Grèce, jusqu'à ce qu'elle fut réduite en art par *Esculape* & ses descendans, les médecins se mirent en possession de traiter ces mêmes maladies, & de pratiquer les accouchemens. Les dieux & les déesses invoqués, par les anciens, dans les accouchemens, ne sont pas ici oubliés, non plus que la grande action d'*Agnodice*, chez les Grecs, qui se déguisa en homme pour exercer l'art des accouchemens, parce que les Athéniens avoient fait une loi qui défendoit aux esclaves & aux femmes de se mêler de la médecine.

M. DEVAUX cherche à expliquer clairement le passage de *Pline* qui dit, au vingt-neuvieme livre de son Histoire naturelle, que Rome avoit été six cents ans sans médecins, en disant qu'il a seulement prétendu que c'étoit sans médecins venus de la Grèce ; ce qu'il prouve en alléguant qu'*Archagate*, le premier des médecins Grecs qui vinrent s'établir à Rome, n'y arriva qu'au commencement du sixieme siécle de la fondation de cette république ; encore fut-il honteusement chassé, si l'on en croit *Plutarque*.

Les auteurs latins, qui ont écrit sur les accouchemens, trouvent ici leur place. *Celse*, *Galien*, *Oribaze*, *Paul-Eginette*, *Aëtius*, &c. ont écrit sur cette matiere. Viennent ensuite les arabes, comme *Avicenne*, *Avenzoard*, *Rhasis*, *Albucasis*, qui ont aussi laissé dans leurs livres des préceptes pour traiter les maladies des femmes, & les secourir dans leurs travaux pénibles. M. DEVAUX, suivant l'histoire des auteurs dans l'art des accouchemens, cite *Lanfranc*, *Théodoric*, *Brun*, *Roland*, *Jamier*, *Joannis*, *Pierre de l'Argelate*,

Baptaplia, *Guillaume de Salicet*, *Gordon*, *Jean de Saint-Amand*, *Guy de Chauliac*, *Arnauld de Villeneuve*, *Fabrice d'Aquapendente*, *Rousset*, *Varandée*, &c. « Mais ceux qui, en France, dit » M. DEVAUX, ont servi de guide aux chirur- » giens-accoucheurs dans ces derniers tems, » sont *Ambroise Paré*, *Guillemeau* son disciple, » *Pierre Biénassis*, chirurgien de la ville de Poi- » tiers, dans les amples traités qu'ils ont com- » posés sur les accouchemens. Dans le cours du » siécle précédent, *Jacques de la Cuisse*, *Jacques* » *Le Fèvre*, *Faron Desforges*, *François Boucher*, » tous chirurgiens de Paris, exercerent, avec » beaucoup de réputation, la chirurgie des ac- » couchemens; & le dernier, ajoûte M. DEVAUX, » fut toujours appellé aux travaux de la reine, » épouse de Louis XIV : il restoit dans une gar- » derobe, par un ordre secret de ce monarque, » pour être à portée, en cas de besoin, d'aider » la reine de sa main & de son conseil. »

Mais l'époque la plus brillante pour l'art des accouchemens, est celle où parut *Mauriceau*, vers 1664. On peut dire, suivant les expressions de M. DEVAUX, qu'il a rompu la glace à cet égard, en portant cette partie de son art, tant par sa pratique que par ses écrits, à sa plus haute perfection. Peu de tems avant la premiere édition de son livre, un chirurgien privilégié, nommé *Cosme Viardel*, avoit publié un traité sur cette matiere, dont *Mauriceau* a relevé les erreurs dans le sien, peut-être avec trop de véhémence. C'est principalement depuis ce tems-là que les accoucheurs ont été le plus employés, malgré l'ouvrage publié à ce sujet par

un pieux & sçavant médecin, (M. *Hecquet*,) & intitulé : *De l'Indécence aux hommes d'accoucher les Femmes. Paul Portal* donna, bientôt après, sa Pratique des Accouchemens, qu'il avoit puisée à une bonne école, à l'Hôtel-Dieu. *Peu*, *Fournier*, *Armand*, *Dionis*, *de la Motte*, ont aussi enrichi cet art de leurs recherches : l'auteur leur rend, à cet égard, le tribut d'éloges qui leur est dû ; & c'est par eux qu'il finit sa dissertation.

VIII. La troisieme des piéces fugitives de M. DEVAUX n'a jamais été imprimée, mais mérite autant d'être connue que les autres. Elle nous a été communiquée par M. *Bertrand*, qui la tient de monsieur son pere. C'est une espece de supplément & d'addition au Dictionnaire de *Bayle*. Ce Supplément renferme nombre d'anecdotes sur plusieurs personnages illustres, & principalement sur des médecins & des chirurgiens, qui se sont fait un nom par leurs écrits ou par leur grande pratique. Pour en donner une légere idée, nous allons d'abord placer ici plusieurs des titres de ce Supplément ; & nous en rapporterons ensuite quelques-uns, en préférant toujours ceux qui regardent quelques médecins ou chirurgiens (*c*).

(*c*) Comme une simple nomenclature seroit désagréable, nous avons cru devoir mettre à la suite de chaque nom la qualité de l'auteur & le tems où il a vécu ; ce que n'avoit pas fait M. DEVAUX, son manuscrit n'étant, comme nous l'avons dit, qu'un Supplément au Dictionnaire de *Bayle*. Nous avons, de plus, marqué d'une * tous les médecins & chirurgiens dont il est parlé dans ce Supplément.

ABAILARD, l'un des plus fameux docteurs du XIIe siécle.
* *Akakia*, célèbre professeur de chirurgie, vers 1570.
Alberoni, cardinal, fils d'un jardinier de Plaisance.
* *Aldrovandus*, célèbre professeur de philosophie & de médecine à Bologne.
Ancillon, sçavant ministre protestant du dernier siécle.
* *Anguéhard*, professeur au Collége royal, & médecin de l'Hôtel-Dieu.
Antesignan, un des plus laborieux grammairiens du XVIe siécle.
Apelles, le plus grand peintre de l'antiquité, 300 ans avant J. C.
Ariosta-Lippa, concubine, & ensuite femme, en 1552, du marquis d'Est.
* *Arnauld*, chirurgien, & démonstrateur au Jardin du Roi.
Aubigné. (*Françoise d'*) C'est M^{de} *de Maintenon*.
Aurat, un des sept poëtes qui composa la Pléïade françoise de *Ronsard*.

BARREAUX, (*Des-*) poëte très-connu par le sonnet qu'il fit à sa conversion.
* *Bayot*, prêtre, orateur, & docteur en médecine du dernier siécle.
* *Beissier*, célèbre chirurgien du dernier siécle.
* *Belestre*, médecin de Paris.
Belleau, célèbre poëte françois du XVIe siécle.
Benserade, poëte françois, & un des plus beaux esprits du XVIIe siécle.
* *Berthereau*, fameux chirurgien de l'ancien Collége de Paris.
Besme, le principal assassin de l'amiral *de Coligny*.
Bibliander, professeur de théologie à Zurich, au XVIe siécle.
* *Bienaise*, chirurgien consultant des armées du Roi.

* *Blondel*, habile médecin de Paris.

Boſſu, (*Jacques le*) un des plus emportés prédicateurs du tems de la Ligue.

Boſſulus, régent au collége de Boncourt, en 1583.

Bouloy, (*Céſar du*) célèbre profeſſeur d'humanité au collége de Navarre.

* *Bourdelot*, premier médecin de la ducheſſe de Bourgogne.

* *Brayer*, médecin fort occupé dans le dernier ſiécle.

* *Briſſot*, médecin du XVe ſiécle, connu par une Apologie de la Saignée.

Budée, né en 1467, fut le principal auteur de la fondation du Collége royal.

Buridan, recteur de l'univerſité au XIVe ſiécle. C'eſt de lui qu'eſt venu le proverbe ſi fameux dans les colléges, *l'âne de Buridan.*

CAGOT. M. DEVAUX explique l'étymologie & la ſignification de ce mot.

Cailly, prêtre du dernier ſiécle, connu par pluſieurs épigrammes.

Calmet, ſçavant religieux de la congrégation de S. Maur.

* *Cardan*, fameux médecin & encore plus célèbre fou du XVIe ſiécle.

Caſe, (*Jean de la*) un des plus polis écrivains d'Italie, au XVIe ſiécle.

Caterinot, avocat du roi à Bourges, homme très-érudit.

* *Céſalpin*, premier médecin du pape Clément VIII.

Chabot, célèbre humaniſte, auteur d'une édition d'*Horace*.

Chambre, (*de la*) curé de S. Barthelemy, & de l'Académie Françoiſe, en 1670.

* *Chariclès*, habile médecin, qui vivoit du tems de Tibere.

Charlier, plus connu ſous le nom de *Gerſon*, célèbre au XIVe ſiécle.

Chatel, (*Pierre du*) l'un des plus ſçavans prélats du XVIe ſiécle.

Cholet, cardinal, & fondateur à Paris du collége qui porte ſon nom.

Claude, miniſtre de Charenton, auteur de pluſieurs ouvrages.

Colbert, un des plus grands miniſtres qui aient gouverné la France.

* *Collot*, chirurgien célèbre, renommé ſur-tout pour la taille.

Concino, plus connu ſous le nom du *maréchal d'Ancre*, tué ſur le pont-levis du louvre.

Cotin, abbé décrié par *Boileau*, & juſtifié par *Perrault*.

* *Courtois*, médecin d'un grand mérite, dans le dernier ſiécle.

* *Craton*, médecin de trois empereurs, Ferdinand I, Maximilien II, & Rodolphe II.

Cujas, le plus célèbre juriſconſulte du XVIe ſiécle.

* *Dalancé*, célèbre chirurgien pour les maladies vénériennes.

Dante, un des plus célèbres poëtes d'Italie, au XIIIe ſiécle.

* *Degorris*, ſçavant médecin & littérateur du XVIe ſiécle.

Delphinus, ſçavant général des Camaldules, au XVIe ſiécle.

Démocrite, un des plus grands philoſophes de l'antiquité, mort 361 ans avant J. C.

* *Dionis*, célèbre chirurgien & démonſtrateur au Jardin du Roi.

* *Dodart*, ſçavant médecin, de l'Acad. des Sciences.

Doneau, juriſconſulte contemporain & antagoniſte de *Cujas*.

* *Douté*, sçavant médecin, & pere de deux autres médecins qui ont été tous les deux doyens de la faculté de médecine de Paris.

EGINARD, le plus ancien historien allemand, & secrétaire de Charlemagne.

Elizabeth, reine d'Angleterre, fille de Henri VIII & d'Anne de Boulen.

* *Emmerez*, fameux chirurgien de Paris du dernier siécle.

Erasme, le plus bel esprit & le plus sçavant homme du XVe siécle.

* *FAGON*, premier médecin de Louis XIV, éteignit la Chambre royale.

* *Fallope*, célèbre médecin, anatomiste du XVIe siécle.

* *Farcy*, (*Dominique de*) médecin, & doyen de la faculté, mort en 1721.

* *Félix*, premier chirurgien de Louis XIV, & habile praticien.

* *Fernel*, premier médecin de Henri II, sçavant laborieux, mort en 1558.

* *Ferrand*, médecin du XVIIe siécle.

Feu-Ardent, cordelier, fameux partisan de la Ligue.

Flaminius, un des meilleurs poëtes latins du XVIe siécle.

Fleury, cardinal, premier ministre de Louis XV.

* *Fourmentin*, chirurgien d'un grand nom dans le XVIIe siécle.

Froissard, célèbre historien du XIVe siécle.

GAFFAREL, sçavant bibliothécaire du cardinal *de Richelieu*.

Galigaï, fille d'un menuisier, & femme du maréchal *d'Ancre*.

Gamon, auteur de la *Semaine de la Création* en 1609.

Gariſſoles, miniſtre proteſtant, qui fit le poëme intitulé *L'Adolphide*.
* *Gayant*, chirurgien conſultant des armées du roi, en 1673.
Geddicus : c'eſt l'auteur qui a voulu prouver *mulieres non eſſe homines*.
Girachino Greco, ou *le Calabrois*, fameux joueur d'échecs du XVII[e] ſiécle.
Grégoire VII, pape célèbre, fils d'un charpentier, créé le 22 Avril 1073.
* *Guillemeau*, célèbre chirurgien du XVI[e] ſiécle.

* *HAMON*, d'abord précepteur de M. *du Harlay*, puis médecin.
* *Helvétius*, fils & pere de médecins, mort à Paris le 20 Février 1727.

JOUVENCY, Jéſuite célèbre, grand latiniſte, né le 14 Septembre 1643.
* *Juif*, un des plus célèbres chirurgiens ſous le règne de Louis XIII.
* *Juvernay*, ſçavant littérateur & habile chirurgien du XVII[e] ſiécle.

* *LAMY*, habile médecin de Paris, mort le 15 Janvier 1683.
* *Laſnier*, habile chirurgien, mort le 30 Mai 1690.
* *Ledran*, chirurgien-major des Gardes-Françoiſes.
* *Lelarge*, chirurgien du dernier ſiécle, mort le 3 Avril 1670.
Léti, un des plus fameux & des plus laborieux hiſtoriens du XVII[e] ſiécle.

MAILLY, cardinal, & grand protecteur de Jéſuites.
* *Mauriceau*, le plus grand accoucheur du dernier ſiécle.
Maynard, poëte célèbre, & diſciple de *Malherbe*.

* *Méry*, premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu, & grand anatomiste.
* *Morand*, habile chirurgien, & le premier auteur de l'amputation à lambeau.
* *Moreau*, médecin de Paris, mort le 17 Octobre 1659.
* *Morel*, chirurgien célèbre par les éleves qu'il forma dans le XVIIe siécle.
Morus, un des plus célèbres ministres Protestans du même siécle.

* *Ozane*, plus connu sous le nom du *Médecin de Chaudray*.

* *Passerat*, sçavant chirurgien mort au commencement de ce siécle.
* *Patin*, habile médecin & célèbre antiquaire.
Patru, célèbre avocat, & un des plus judicieux critiques du XVIIe siécle.
Pelletier, contrôleur-général des finances, sous Louis XIV.
Philippe d'Orléans, régent de France, mort en 1724.
* *Pietre*. Ils ont été cinq de ce nom, tous médecins de la faculté de Paris.
* *Pitard*, chirurgien du roi S. Louis, & le fondateur du collége de chirurgie.
* *Portail*, chirurgien des rois Charles IX & Henri III.

Quesnel, prêtre de l'Oratoire, qui a fait beaucoup de bruit dans le dernier siécle.

* *Renaudot*, médecin du XVIIe siécle, & auteur des Gazettes.
* *Roberdeau*, chirurgien de Gaston, duc d'Orléans.

* *Saint-Yon*, médecin, & professeur en chymie au Jardin du Roi.

THÉOPHILE, poëte françois, sous le regne de Louis XIII.

* *Thibault*, chirurgien habile, & premier de l'Hôtel-Dieu de Paris.

* *Tourbier*, chirurgien consultant de armées, sous Louis XIV.

* *Tournefort*, un des plus grands botanistes qui ait jamais existé, jusqu'à son tems.

Tels sont les principaux noms sur lesquels M. DEVAUX a exercé sa plume sçavante, & répandu les fleurs variées de sa profonde littérature. Il en reste encore plus de la moitié, que nous regrettons de ne pouvoir placer ici, crainte de donner une trop grande étendue à cette partie historique de notre Eloge. Nous ne pouvons cependant nous dispenser de rapporter quelques-uns de ces noms, avec les additions faites par M. DEVAUX, nous attachant surtout aux médecins (*d*).

Aldrovandus. Tous les volumes qui composent l'Histoire naturelle ne sont pas de lui. L'Histoire des Oiseaux, en 3 vol. in-fol. celle des Insectes, en 1 vol. sont les seuls qu'il ait donnés au public : il a seulement fourni le modele & le dessein des autres, comme l'a remarqué l'abbé *Gallois*, Journal des Sçavans 1668. Quoiqu'*Aldrovandus*, réduit à la derniere extrémité, soit mort à l'hôpital de Bolo-

(*d*) Nous croyons assez inutile de rapporter ici les articles des chirurgiens, insérés par M. DEVAUX dans son Supplément, parce qu'ils sont partie de l'*Index funereus*; & il y a grande apparence que ce dernier ouvrage est postérieur au Supplément dont nous nous occupons pour le présent.

gne,

gne; il ne faut pourtant pas croire que perſonne n'ait ſecouru cet illuſtre naturaliſte : le ſénat de Bologne, le cardinal de Montalte, François-Marie duc d'Urbain, & quelques autres ſeigneurs d'Italie, contribuerent à l'entretien des peintres & des graveurs qu'*Aldrovandus* faiſoit travailler; mais ce philoſophe ayant négligé l'œconomie, comme il arrive ſouvent aux ſçavans, il eut lieu de s'en repentir vers la fin de ſa vie. Le pape Urbain VIII lui compoſa cette épitaphe :

Multiplices rerum formas, quas ponthus & æther
Exhibet, & quidquid promit & addit humus,
Mens haurit, ſpectant oculi, dùm cuncta ſagaci,
Aldrovande, *tuus digerit arte liber.*
Miratur proprios ſolers induſtria fœtus,
Quamque tulit moli ſe negat eſſe parem.
Obſtupet ipſa ſimul rerum fecunda creatrix,
Et cupit eſſe ſuum quod videt artis opus.

Beleſtre. Piquoté de Beleſtre, médecin de Paris, avoit entre les mains un exemplaire d'un fameux livre intitulé, *De tribus Impoſtoribus*, qu'il avoit eu d'un nommé *Ricœur*, brocanteur de livres, pour dix écus. M. *Faure*, bibliothécaire de M. *Le Tellier*, archevêque de Rheims, le vint trouver, lui dit que le prélat deſiroit fort avoir ce livre, & lui en offrit juſqu'à cent louis d'or, ſans qu'il voulût le donner. L'archevêque vint lui-même, & offrit à M. *Beleſtre* juſqu'à mille écus; mais ce fut inutilement. On prétend que celui-ci étoit dans le deſſein de ſupprimer ce livre déteſtable.

Bourdelot. Il étoit le neveu de l'abbé *Bourdelot*, auſſi médecin de Paris. Il a fait de curieuſes recherches ſur la vie & ſur l'hiſtoire particuliere des médecins. Ce recueil, mis, après ſa mort, entre les mains du ſieur *Clément*, ſon bibliothécaire, auroit

pu faire quelque chose de bon, s'il eût été confié en de meilleures mains; aulieu que, selon les apparences, il restera inutile. Il légua, en mourant, ses yeux affligés de cataracte, pour en faire la dissection par le premier chirurgien, M. *Mareschal*; ce qui fut fait assez inutilement.

Brayer. Nicolas Brayer, fils de Gaspard, tous deux médecins de Paris, étoit plein de sçavoir & de piété. Comme il vivoit dans le même tems que M. *Sachot*, curé de S. Gervais, dont le talent étoit excellent pour exhorter les malades à la mort, on disoit communément qu'un malade qui mouroit entre les mains de M. *Brayer* & de M. *Sachot*, avoit pour l'autre monde ses passeports en bonne forme. Ce médecin laissa de grands biens, & un fils qui est mort doyen des conseillers du parlement. Il mourut à quatre-vingts ans, le 6 Octobre 1678.

Brissot. L'Apologie de la Maniere de saigner dans la Pleurésie, publiée par ce médecin, fut imprimée à Paris, pour la premiere fois, en 1425. La nouvelle pratique de ce médecin excita, en Portugal, une guerre civile, qui fut aussi difficile à terminer que celle qu'on a vue, dans la faculté de médecine de Paris, à l'occasion de l'antimoine. L'affaire de *Brissot*, d'une part, & de *Denis*, médecin du roi de Portugal, de l'autre part, après bien des contestations, fut portée au tribunal de l'université de Salamanque, laquelle, après un sérieux examen, jugea que l'opinion de *Brissot* étoit la pure doctrine d'*Hippocrate* & de *Galien*. Cependant *Denis* & ses partisans, qui avoient eu recours au bras séculier, avoient obtenu un arrêt qui défendoit de saigner les malades du même côté que seroit la pleurésie. L'affaire fut ensuite portée devant Charles-Quint; & les deux partis, après s'être noircis par différens libelles, les antagonistes de *Brissot* étoient sur le point d'obtenir tout ce qu'ils pouvoient espérer de mieux,

lorsque Charles III, duc de Savoie, mourut, après avoir été saigné à l'ancienne mode. Cet accident, qui auroit dû faire triompher *Brissot* & ses partisans, n'eut cependant, par le crédit de *Denis*, d'autre effet que celui de faire pendre au croc le procès & la procédure. *René Moreau* à donné une édition de cette Apologie, avec la vie de l'auteur.

Cardan. Ce médecin astrologue fut malheureux dans sa famille. Son fils aîné fut puni de mort, pour avoir empoisonné sa femme qu'il avoit épousée par amourette. Le second fut un scélérat qu'il fut obligé de déshériter. Sa fille lui causa deux chagrins; le premier, sa dot; le second, sa stérilité. Le dernier supplice de son fils aîné pensa le faire mourir de douleur. Mais ce qu'il y a de singulier à cet égard, c'est que *Cardan* se persuadoit que son fils avoit pu impunément empoisonner sa femme, parce que, l'ayant épousée sans bien & sans honneur, il n'en avoit reçu que l'infamie du cocuage.

Fernel. Plotius, son disciple, a écrit sa vie, & remarque que le gain de ce médecin, chaque année, alloit à dix ou douze mille francs, grande somme pour-lors, sans compter les gratifications de la cour, que l'on a cru avoir été communément de dix mille écus à chaque enfant qu'eut la reine Catherine de Médicis. La naissance de ces princes & princesses, au nombre de dix, fut attribuée aux conseils de ce médecin. On trouva, après sa mort, trente mille écus d'or en especes, & en fonds trente-six mille livres de rente, qui furent partagées entre ses deux filles, dont l'aînée fut mariée à messire *Philibert Barjot*, maître des requêtes, & président au Grand-Conseil, & la cadette à un président à mortier.

En voilà assez pour donner une idée des connoissances de M. Devaux dans la littérature

médicinale. Si nous rapportions les autres articles de ſçavans dont nous avons donné les noms, & qui ſont inſérés dans ſon Supplément, on verroit qu'il n'étoit pas moins verſé dans la biographie des gens de lettres tant anciens que modernes; mais ces extraits ne ſont peut-être déja que trop longs, & nous ſommes obligés de terminer enfin ici le catalogue des ouvrages compoſés par M. DEVAUX, ou auxquels il a eu beaucoup de part : il ne nous reſte plus qu'à parler de ſes traductions.

ARTICLE II.

Ouvrages traduits par M. DEVAUX.

NOmbre d'auteurs grammairiens & autres ſe ſont beaucoup étendus ſur les difficultés de bien traduire les livres originaux, ſur les qualités qu'exige une bonne traduction, de la part de celui qui l'a entrepriſe, ſur les cauſes mêmes qui s'oppoſent à ce qu'une traduction quelconque égale, à beaucoup près, l'original. Nous avons cité quelques-uns de ces auteurs, nous avons parlé de quelques-unes de ces cauſes, dans la préface que nous avons miſe à la tête de notre traduction de la Pathologie de M. *Gaubius.* Nous nous ſommes ſur-tout étendus ſur ce qu'exigent principalement les traductions des ouvrages de médecine; & nous avons conclu, d'après un examen réfléchi, & d'après le ſentiment d'un auteur accrédité de nos jours, que la maniere de traduire varie autant que les

ouvrages mêmes, & que le point principal eſt de s'attacher à rendre, le plus parfaitement qu'il eſt poſſible, le ſens & l'eſprit de ſon auteur; mais que cette régle générale demande une exactitude ſcrupuleuſe, ou ſouffre une liberté plus grande dans le ſtyle & l'arrangement des périodes.

Malgré ces principes, que nous avons cru devoir répéter ici, parce que M. Devaux les connoiſſoit autant qu'un autre, & parce qu'il les a ſuivis très-exactement dans ſes traductions, il a été accuſé d'avoir fait de mauvaiſes traductions, d'avoir entrepris au-deſſus de ſes forces, d'avoir enfin traveſti en mauvais françois de bon latin. Ce reproche, qui lui a été fait par un auteur grave (e), & dont les déciſions

(e) M. *Aſtruc*, dans ſon Traité des Maladies vénériennes, Tome II, pag. 10-13, après avoir fait l'éloge de la traduction des Maladies vénériennes de *Muſitan*, faite par M. Devaux, & des notes qu'il y ajoûtées, dit : *Ex quibus noluerim tamen judicium duci de cæteris ſcriptis medicis non paucis, quæ ab eodem Devaux gallicè verſa ſunt, quippe minimè neſcius, eundem pleraque contaminaſſe, & malè vertendo ex latinis bonis, gallica ſæpiùs feciſſe non bona.* Plus bas, à l'article Devaux, il dit : *Vir fuit nec ſinè ingenio, nec ſinè litteris, ſed qui fuiſſet laudabilior, ſi ſeſe noviſſet ipſe meliùs, nec unquàm viribus majora auſus eſſet.* Ainſi M. *Aſtruc* dit ſçavoir très-bien que M. Devaux a gâté la plûpart des ouvrages qu'il a traduits, &, en les traduiſant mal, a fait ſouvent du mauvais françois de bon latin. En tout cas, il y a apparence que le public étoit bien dupe de prendre de préférence du mauvais françois, après les différentes éditions que preſque tous ſes ouvrages ont eu. Quant à ce qui regarde ce qu'ajoûte M. *Aſtruc*, que Devaux eût été plus louable, s'il ſe fût mieux connu, & n'eût jamais rien entrepris au-deſſus de ſes forces, je ne vois pas trop ſur

en médecine ont été & sont encore regardées comme des oracles, mérite d'autant plus d'être relevé, qu'il est consigné dans un ouvrage public, & que d'ailleurs il n'est pas d'une exacte vérité. Nous avons voulu nous assurer par nous-même si ce reproche étoit bien fondé ; &, malgré toute la considération que nous portons à la mémoire de l'illustre médecin qui l'a fait, nous sommes en état d'assurer nos lecteurs que les traductions de M. DEVAUX sont aussi exactes qu'elles peuvent l'être ; qu'excepté certaines fautes dont les meilleures traductions ne sont pas exemptes, le traducteur a presque toujours assez bien rendu le sens de l'auteur qu'il traduisoit, & qu'on ne peut lui reprocher que de s'être trop restreint à la lettre, dans certaines circonstances ; ce qui vaut encore mieux que d'avoir allongé son texte, au risque d'en altérer le sens. Ces réflexions préliminaires nous ont paru nécessaires avant d'entrer dans la discussion de ces mêmes ouvrages, à laquelle nous allons maintenant nous livrer.

lequel de ses ouvrages cette inculpation tombe, puisqu'excepté le premier, *Le Médecin de soi-même*, qui peut-être n'étoit pas tout-à-fait dans son genre, tous les autres avoient rapport à la profession qu'il exerçoit, & ont été reçus du public avec avidité. M. DEVAUX n'a donc rien entrepris au-dessus de ses forces ; & les reproches de M. *Astruc* à cet égard, ainsi qu'à l'égard de ses traductions, sont absolument déplacés, & prouvent seulement que les grands génies ne sont pas plus à l'abri que les autres de cet esprit de corps, qui rend ennemis, en public, des gens qui, dans le particulier, ont les uns pour les autres une singuliere estime. On sçait que M. *Astruc* a donné, pendant sa vie, plus d'un exemple de cette prévention.

I. *Nouveaux Elémens de Médecine, ou Réflexions physiques sur les divers états de l'Homme, divisées en trois parties : la premiere traite du Corps humain & de ses Opérations ; la seconde, des Maladies, de la Mort, & de leurs Causes ; & la troisieme, des Moyens de prolonger la Vie & de conserver la Santé. Par* Corneille Bontekoë, *Hollandois, docteur en médecine, conseiller, premier médecin de S. A. E. de Brandebourg, & professeur à Francfort-sur-l'Oder; nouvellement traduit en françois, par un maître chirurgien* (f). *A Paris, chez d'Houry. 1698.* Voilà la premiere traduction de M. DEVAUX. Il y avoit dix ans que l'auteur de l'ouvrage étoit mort lorsqu'il la publia. Cet ouvrage est traduit de l'hollandois. M. DEVAUX a mis à la tête la vie de *Bontekoë*. Il y a joint une courte dissertation où il prouve solidement qu'il n'y a point d'année climatérique, & que la soixante-troisieme année de la vie n'est pas plus fatale que les autres. Il a ajoûté des éclaircissemens sur sa traduction, 1° au sujet des changemens qu'il a faits, en ce qu'il a

(*f*) On trouve souvent à la tête des ouvrages de M. DEVAUX ces mots, *Par un Maître Chirurgien*, ou les lettres initiales *J. D. V.* parce qu'il n'étoit pas curieux de mettre son nom au frontispice de ses livres. Avoit-il tort ? avoit-il raison ? c'est ce qu'il n'est pas nécessaire ici de discuter. Nous dirons seulement qu'il nous paroît, en général, plus dans l'ordre de mettre son nom à la tête de tous les ouvrages que l'on publie, sur-tout quand ces ouvrages traitent de quelque science. Celui qui craint la lumiere, est souvent celui qui en a le plus besoin : & qui lui en donnera, s'il n'est pas connu ? Il n'est que trop de gens qui ont un intérêt particulier à ne pas paroître les auteurs de certains écrits, sans que les sçavans se mettent dans le cas d'en augmenter le nombre.

supprimé plusieurs invectives de l'auteur contre ses antagonistes, avec lesquels il ne gardoit aucunes mesures; 2° au sujet de quelques passages qui sembloient se contredire les uns les autres, & que le traducteur éclaircit; 3° au sujet de la durée de la vie des hommes, sur laquelle l'auteur ne paroissoit pas trop d'accord avec lui-même.

Bontekoë a ajoûté à la fin de ses Elémens trois petits traités; le premier, sur ce qu'on nomme *la nature;* le second, sur l'expérience; & le troisieme, sur la certitude qu'il y a dans la médecine & la chirurgie. Les preuves données par l'auteur dans ce troisieme traité, quant à la certitude de la médecine, n'ont pas elles-mêmes toute la certitude & l'évidence qu'elles exigeroient pour établir sa proposition. Mais ce que *Bontekoë* n'a pas fait, d'autres auroient bien de la peine à l'exécuter; &, quelque chose qu'on dise, il ne sera jamais aussi aisé de démontrer la certitude de telle méthode à employer pour le traitement d'une fiévre maligne, comme il l'est de démontrer que le seul moyen de rendre la santé à un homme qui a la jambe cassée, est de réduire l'os fracturé.

Le libraire a cru, plutôt pour completter son second volume qui eût été fort petit en comparaison du premier, que pour réellement obliger le public, devoir y ajoûter un *Discours physique de M.* Hunauld, *médecin, sur les Propriétés de la Sauge, & sur le reste des Plantes aromatiques; dans lequel, par occasion, on traite de la Dissolution des Corps & de la Déjection des Alimens dans l'Estomac.* Il paroît même que c'étoit contre l'aveu de

M. DEVAUX, car je trouve, dans un Mémoire dont j'ai déja parlé ailleurs, qu'il ne voulut pas corriger les épreuves de ce Discours.

II. *Nouvelle Pratique médicinale de* Gladbach, *docteur en médecine, où il est traité de la Fièvre, du Scorbut, de la Cachexie & du Catarrhe, avec les Remèdes qui conviennent à leur guérison; ouvrage utile aux médecins & aux chirurgiens, traduit par M. DEVAUX, maître chirurgien de Paris, & ancien prévôt. 1 vol. in-12. 1704.* « Les Elémens de » Médecine du fameux *Corneille Bontekoë*, dit » M. DEVAUX dans son avertissement, dont on » donna la traduction il y a cinq ou six années, » ont été assez bien reçus pour faire desirer une » pratique qui fût conforme au systême de cet » excellent auteur. » Il a cru trouver cette pratique dans celle que publia en latin, en 1694, *Gladbach*, médecin à Creutznac. Dans cette traduction, M. DEVAUX ne s'est attaché, ainsi qu'il le dit lui-même, qu'à rendre à la lettre le sens de l'auteur, qu'il auroit eu peur d'affoiblir, en voulant donner à son ouvrage des ornemens dont il ne se reconnoissoit pas capable de l'enrichir (*g*). L'approbation de cet ouvrage, donnée par M. *Andry*, faisoit mention d'une traduction des Opuscules de *Bontekoë*, sçavoir, une Dissertation sur les Fiévres, des Fondemens de

(*g*) Un traducteur, qui agiroit ainsi actuellement, feroit fort mal reçu; car c'est, comme le dit M. *de Voltaire*, dans son Discours à l'Académie Françoise, un des progrès de la raison humaine dans ce siécle, qu'un traducteur ne soit plus idolâtre de son auteur, & qu'il sçache lui rendre justice comme à un contemporain.

Médecine, & un petit Traité du Phlegmon. Le libraire même avoit fait mettre au bas de cette approbation, que ces Opuſcules ſeroient inceſſamment mis ſous preſſe. Cependant ces ouvrages n'ont pas paru; il n'eſt pas fait mention au moins que M. DEVAUX les ait traduits.

III. *Traité de la Maladie vénérienne, & des Remèdes qui conviennent à ſa guériſon, de* Charles Muſitan, *médecin de Naples, nouvellement traduit, avec des Remarques, par M. D. V.***, maître chirurgien juré de Paris. A Paris, chez Ganeau. 2 vol. in-12. 1711.* Charles *Muſitan*, qui a écrit ce traité en latin, étoit fort renommé à Naples pour le traitement des maux vénériens. Sa vie ſe trouve à la tête de cette traduction. Nous ne pouvons mieux prouver la bonté de l'original, la fidélité de la copie, & la juſteſſe des remarques critiques qui y ſont jointes, qu'en rapportant ici une partie de l'approbation des cenſeurs de cet ouvrage, M. *Geoffroy*, médecin de la faculté de Paris, & de l'Académie des Sciences, dit : « Cet » ouvrage eſt d'autant plus utile, qu'il remédie » à deux maux également communs, la vérole, » & l'ignorance de ceux qui ſe mêlent de la trai» ter. Le peu de bons livres qui ont été écrits en » françois ſur cette matiere, faiſoit ſouhaiter de » voir cet ouvrage paroître en notre langue; & » le traducteur a ſuppléé, par ſes ſçavantes re» marques, à ce qui pouvoit manquer à ſon au» teur, ſoit en ajoûtant tout ce qu'une longue » expérience & une profonde méditation ont pu » lui acquérir de connoiſſances ſur ce ſujet, ſoit » en apportant à la méthode de ſon auteur les

» changemens que la différence des climats obli» geoit d'y apporter. On trouvera dans ce livre » de solides raisonnemens sur la nature & les » causes des maladies vénériennes, & de très» bonnes instructions pour leur traitement. » M. *Littre* dit : « La traduction est exacte, les remar» ques du traducteur sont judicieuses ; & il y a » dans tout l'ouvrage du brillant & du solide. » Ces témoignages ne seront pas suspects : ils viennent de personnes dont on sçait que M. DEVAUX ne s'étoit pas fait l'ami, lorsquil publia le Médecin de soi-même (*h*).

IV. Nous croyons devoir mettre au nombre des traductions de M. DEVAUX celle qu'il a faite de son propre ouvrage, c'est-à-dire, de l'*Index funereus*, qu'il traduisit en françois, en y ajoûtant beaucoup de remarques, beaucoup d'anecdotes qui ne se trouvent pas dans l'original latin ; ce qui nous fait souhaiter encore une fois que quelqu'un en donne une nouvelle édition, tant en latin qu'en françois, avec la suite depuis 1729.

V. *Deux Dissertations médicinales & chirurgicales, l'une, sur la Maladie vénérienne, & sur une Méthode particuliere de la traiter par les frictions ;*

(*h*) Il n'est pas hors de propos de joindre encore ici le témoignage de M. *Astruc*. Ce sçavant médecin, parlant de l'ouvrage de *Charles Musitan*, dans son Traité *de Morbis venereis*, à la liste des auteurs, dit ; *Hunc Musitani tractatum gallicè redditum edendum curavit Trivoltii, anno 1711, JOANNES DEVAUX, chirurgus Parisiensis, suisque adnotationibus* haud indoctis *ità auxit, ut ea editio editioni latinæ multùm præstet.*

l'autre, sur la Nature & la Curation des Tumeurs. Par M. Deidier, *conseiller-médecin du roi, chevalier de l'ordre de S. Michel, professeur royal en chymie en l'Université de Montpellier, de la Société royale de Londres, & médecin consultant de la ville de Marseille. Traduction françoise, par un chirurgien de Paris, sur l'édition latine imprimée à Londres en l'année 1723. A Paris, chez d'Houry. 1 vol. in-12. 1725.* Les éditions multipliées, tant en France que dans les pays étrangers, de ces deux Dissertations, ont engagé M. Devaux à les traduire. Elles ne sont certainement pas sans mérite; mais il s'en faut bien qu'elles traitent à fond la question : la seconde même, quoique plus étendue, n'approche pas de tout ce qui a été écrit sur la même matiere, depui le tems où elle a été publiée. *Boerrhaave* & *Wans-Wieten* en disent plus en quatre pages, que M. *Deidier* dans toute sa Dissertation, qui est pourtant de 225 pages.

VI. *L'Abrégé anatomique de maître* Laurent Heister, *professeur d'anatomie & de chirurgie à Altorf, qui comprend, en peu de discours, tout ce qui concerne l'Anatomie du Corps humain; traduction nouvellement faite sur la seconde édition de cet Abrégé, imprimée à Altorf & à Nuremberg, en l'année 1719, que l'auteur a corrigée & beaucoup augmentée, avec des figures; par un chirurgien de Paris. 1 vol in-12. Chez Lottin, à Paris, 1724.* « J'ai » cru, dit M. *Burette*, censeur de cet ouvrage, » qu'une version fidèle de cet excellent original, » faite par une homme de la profession, à qui » divers ouvrages de ce genre ont déja fait hon-

» neur dans la république des lettres, ne pouvoit » manquer d'être fort utile aux jeunes chirur- » giens, & par conséquent très-digne de l'im- » pression» M. DEVAUX, après un extrait de la préface de l'auteur, dit avoir été détourné de la donner traduite toute entiere, moins à cause de sa longueur excessive, que parce que la variation des sentimens d'*Heister* au sujet de *Verrheyen*, ne lui a pas paru supportable. Cet auteur, en effet, après avoir fait un grand éloge de *Verrheyen* au commencement de sa préface, en disant que c'est un homme célèbre, qui a dit dans son livre de fort bonnes choses, qui a fait honneur à l'anatomie, qu'il s'est justement acquis l'estime de tous les sçavans, emploie, au milieu de cette même préface, plus de vingt pages à déclamer contre cet anatomiste, & à relever, avec le plus aigre acharnement, ses erreurs, ses omissions, & ses prétendues bévues. M. DEVAUX s'éleve avec raison contre cette contrariété de sentimens dans un même discours; & c'est à ce sujet qu'il applique ce vers de Virgile: *Tantæne animis cœlestibus iræ?* en le traduisant ainsi: « Des » gens spirituels sont-ils si pleins de fiel? » C'est aussi ce qui lui a attiré une critique de la part de M. *Andry*, dans le Journal des Sçavans du mois de Juin 1726, en parlant d'un autre ouvrage qui n'avoit aucun rapport ni avec l'anatomie d'*Heister*, ni avec son traducteur, & qui d'ailleurs ne paroissoit que deux ans après celui-ci.

L'ouvrage que ce médecin cynique choisit pour en faire comme son champ de bataille, est, comme nous l'avons déja dit plus haut, le second tome du Guidon du Chef-d'œuvre de

S. Cosme, par le sieur *Janson*, ouvrage presqu'aussi-tôt oublié que né. Il reprend M. DEVAUX sur la maniere dont il traduit le vers de *Virgile*, & lui fait une espece de crime de n'avoir pas dit, avec *Boileau* : « Tant de fiel entre-t-il dans » l'ame des dévots? » Mais, en bonne foi, cette traduction convenoit-elle à son sujet ? Est-ce des dévots qu'il parle dans sa préface ? Il se plaint des excès de deux hommes d'esprit, de deux sçavans, dont l'un maltraite l'autre un peu trop durement : il ne devoit donc les considérer, comme il a fait, que comme sçavans, & par rapport à leur esprit. C'étoit bien là le cas de dire à *Andry*, avec ce même *Boileau* qu'il étoit fâché qu'on n'eût pas copié : « La critique est » aisée, mais l'art est difficile. » Au reste, la critique du docteur parut à peine, qu'elle fut relevée par un ami de M. DEVAUX. C'est à cette occasion que l'abbé *Goujet* fit insérer dans les Mémoires de Littérature du P. *Desmolets*, cette Lettre dont nous avons parlé plus haut, que plusieurs personnes ont faussement attribuée à M. DEVAUX. Le Journal parut le premier du mois de Juin, & la Lettre est datée du 10.

VII. *Les Aphorismes d'*Hippocrate, *expliqués conformément au sens de l'auteur, à la pratique médicinale, & à la méchanique du corps humain. Traduction françoise, sur la version latine d'un auteur anonyme, imprimée à Paris en 1723. A Paris, 2 vol. in-12. Chez d'Houry, 1725.* L'auteur latin, qui n'est pas ici nommé, est M. *Hecquet*. « J'ose » me flatter, dit M. DEVAUX, dans son aver» tissement placé après une longue préface de

» l'auteur, que l'anonyme à qui on attribue la » version latine, médecin très-pieux, très-éclairé, » & très-zélé pour l'avancement de tous ceux » qui exercent sa profession, comme il le mar- » que à la fin de sa préface, ne me sçaura pas » mauvais gré qu'un zèle pareil au sien pour » ceux qui exercent la chirurgie, dont je fais » profession depuis plus de soixante ans, m'ait » porté à une entreprise dont l'honneur & l'uti- » lité se rapporteront toujours à leur original, » comme à leur principe, préférablement à la » copie. » Ce passage prouve la modestie de M. Devaux ; mais il paroît que, si l'original a été fort recherché, la copie ne l'a pas été moins ; &, quoique le censeur n'en ait fait aucun éloge dans son approbation, ce dont on ne sera pas étonné, quand on sçaura que ce censeur étoit M. *Andry*, elle a eu beaucoup de cours, puisque le libraire en a donné une seconde édition en 1727, deux ans seulement après la premiere, quoique sans aucun changement.

VIII. *Abrégé de toute la Médecine pratique, &c. par M. J.* Allen, *docteur en médecine ; traduction françoise d'un chirurgien de Paris, avec la Méthode de* Sydenham, *& quelques Formules conformes à la pratique françoise. 3 vol. in-12. A Paris, chez Huart, 1728.* Le but que s'est proposé M. Devaux, en traduisant cette médecine pratique du docteur Anglois, a été, comme il le dit lui-même dans son avertissement, de mettre les chirurgiens des bourgs & villages en état de consulter les médecins de leur voisinage, & de traiter même avec plus de sûreté & de succès les

habitans des campagnes les plus reculées ; en leur administrant les remèdes qu'il a insérés à la fin de son troisieme volume, & qui lui ont été communiqués la plûpart par M. *Morand*, tels qu'on les emploie à l'hôtel royal des Invalides. Les éditions multipliées de cet ouvrage ont prouvé & le bon choix que M. DEVAUX avoit fait en le traduisant, & la supériorité des préceptes qu'il renferme. L'édition qui suivit celle de M. DEVAUX fut donnée, en 1737, par M. *Boudon*, docteur en médecine, en 6 volumes in-12. En 1741, autre édition en 7 volumes in-12, donnée par les libraires seuls, qui firent deux volumes du dernier de l'édition précédente, & d'autres changemens. Enfin, le même M. *Boudon* en donna une derniere édition, en 1752, avec beaucoup d'additions & corrections, aussi en 7 volumes in-12, & dédiée à M. *Chycoineau*, premier médecin du roi.

Nous sommes ici dans le cas de faire à M. *Boudon* le même reproche que nous lui avons fait, en parlant de l'*Anatomie de Palfin*, à la publication de laquelle M. DEVAUX contribua beaucoup. Voici ce qu'il dit, p. 7 de sa préface, édit. de 1737 : » La premiere édition françoise de cet ouvrage a » été donnée par un chirurgien d'un âge très- » avancé ; & elle s'est trouvée pleine de fautes » considérables, de l'aveu de tous les connois- » seurs. 1° J'ai corrigé un nombre infini de fau- » tes de la traduction précédente ; 2° j'ai traduit » sur l'édition précédente, en anglois, imprimée » à Londres en 1730, &c. » Nous ne pouvons nier qu'il n'y eût des fautes dans la traduction de M. DEVAUX ; mais, à entendre le sieur *Boudon*,

tion, elle ne méritoit seulement pas la peine d'être lue. Tous les connoisseurs, quoiqu'il en appelle à leur témoignage, ne seront sûrement pas de son avis ; & quand la premiere traduction seroit défectueuse, au moins devroit-on des remercimens au traducteur qui le premier a donné l'idée de publier un ouvrage réimprimé depuis plusieurs fois. L'âge avancé de M. Devaux n'est pas une raison pour croire qu'il ait dû mal faire : il est, au contraire, plus que probable qu'il devoit alors mieux faire, parce que, joignant une longue expérience à une théorie réfléchie, ses idées ont dû être plus justes (*i*).

IX. Les cinq ouvrages ou traductions dont il nous reste à parler, n'ont point paru du vivant de M. Devaux, quoique l'approbation du censeur (M. *Andry*) ait été donnée pour tous avant la mort de ce célèbre chirurgien ; leur date étant la même, c'est-à-dire du 2 Janvier 1729, excepté celle de l'*Emménologie*, qui n'est que du 23 Avril, & M. Devaux étant mort le 2 Mai. Mais il paroît que le libraire *Osmont*, qui en a imprimé quatre, & *Clouzier*, qui a imprimé l'autre, en étoient déja chargés ; car le privilége de tous ces ouvrages a aussi la même date, & est du 15 Mai, onze jours après la mort

(*i*) Nous avons oublié de faire remarquer qu'on voit à la tête du premier volume de la traduction de M. Devaux, une assez belle gravure qui représente *Esculape* sous l'image de la Santé ; avec ces deux vers au bas de l'estampe :

Quas Deus ægrotis offert Epidaurius herbas,
Ipsa Salus certâ miscuit ante manu.

de notre auteur. Le premier de ces Traités, qui parut la même année de sa mort, est celui-ci : *Traité de la Vertu des Médicamens, traduit du latin de M.* Herman Boerrhaave, *par M.* DEVAUX, *maître chirurgien juré à Paris, & ancien prévôt de sa compagnie. 1 vol. in-12. A Paris, chez les freres Osmont*, 1729. M. DEVAUX, rendant compte de cette traduction, dit dans son avertissement: » S'il arrive que les commençans en tirent quel» qu'utilité, j'aurai d'autant moins de regrets au » tems que j'ai employé à le mettre en langue » vulgaire, qu'étant parvenu à ma quatre-ving» tieme année, il y a bien de l'apparence que ce » sera mon dernier travail, un âge si avancé ne » me permettant pas d'espérer que je puisse, à » l'avenir, rien entreprendre de plus en leur con» sidération. » On voit, par ce passage, que M. DEVAUX a toujours été en action jusqu'à sa mort : tant il est vrai que l'homme studieux, & sur-tout celui qui professe une science aussi étendue que la nôtre, ne regarde de bien employé que le tems qu'il met à acquérir de nouvelles connoissances, & à orner son esprit de tout ce que la nature, aidée du travail & de l'art, offre continuellement à la scrupuleuse curiosité de ses recherches !

X. *Traité des Maladies aiguës des Enfans, avec des Observations médicinales sur les Maladies & sur d'autres Matieres très-importantes, & une Dissertation sur l'origine, la nature & la curation de la Maladie vénérienne ; traduit du latin de M.* Gauthier Harris, *médecin du roi d'Angleterre, sur la seconde édition imprimée à Londres en 1705, par M.* DEVAUX,

maître chirurgien juré à Paris, & ancien prévôt de sa compagnie. 1 *vol. in-12. A Paris, chez Osmont*, 1730.

Il est assez d'usage de mettre les enfans en nourrice, aussi-tôt après leur naissance, dans des villages plus ou moins éloignés des grandes villes, où ils peuvent, bientôt après, être attaqués de diverses maladies, par une infinité de causes différentes; ils tombent souvent alors entre les mains de gens peu instruits dans la théorie & dans la pratique médicinale, plus difficiles encore à exercer sur ces corps délicats que sur des adultes; ils deviennent en conséquence les tristes victimes de l'impéritie & de l'ignorance de ceux auxquels on s'adresse pour les traiter; il n'en falloit pas moins pour déterminer M. Devaux à traduire l'ouvrage d'*Harris*, afin que les chirurgiens eussent un bon guide pour se conduire dans le traitement des maladies aiguës des enfans. On trouve en effet dans ce livre des notions justes de ces maladies; & la méthode sensée de cet auteur fournit des secours prompts & faciles pour les terminer heureusement, & sauver par-là beaucoup de ces enfans qui meurent prématurément, tandis qu'ils auroient pu augmenter le nombre des citoyens, & se rendre utiles à l'Etat, dans la profession qu'ils auroient embrassée.

Les maladies importantes, sur lesquelles on trouve des observations dans le livre de *Gauthier Harris*, sont l'épilepsie, la paralysie, le diabètes, une plaie au poumon très-singuliere, des vers qui causent la petite-vérole, l'esquinancie, la petite-vérole, l'affection hystérique, la colique, & enfin les hémorrhoïdes. Quant au petit traité

ſur le mal vénérien, qui termine le volume, & qui contient 25 pages, outre qu'il eſt fort ſuccint, & effleure à peine la matiere, c'eſt plutôt un traité de morale ſur ce mal, qu'un traité de médecine; & il ne peut mériter une place parmi les nombreux ouvrages écrits ſur cette honteuſe maladie.

XI. *Traité de la Nature, des Cauſes, des Symptômes, & de la Curation de l'Accident le plus ordinaire du Mal vénérien; par M.* Guillaume Cokburn, *docteur en médecime, & de la Société royale de Londres; traduit ſur l'édition latine, imprimée à Leyde en 1717, par M.* DEVAUX, *maître en chirurgie, & ancien prévôt de ſa compagnie, 1 vol. in-12, A Paris, chez Clouzier, 1730.* Entre les accidens du mal vénérien, la gonorrhée eſt, comme le remarque très-bien M. DEVAUX dans ſon avis, le plus fréquent & celui qui fait plutôt connoître aux courtiſans de l'impudique Vénus, que le culte qu'ils ont rendu à cette ingrate divinité ne l'a pas prévenue à leur avantage. La plus prompte reſſource qu'ils aient, dans leur diſgrace, eſt de s'adreſſer aux chirurgiens, pour arrêter, autant qu'il eſt poſſible, les progrès & les ſuites funeſtes de cette infâme maladie. C'eſt ce qui a engagé M. DEVAUX à traduire ce traité, dont les éditions multipliées atteſtoient le mérite, & dans lequel on trouve en effet tout ce qu'on peut deſirer de mieux ſur la nature, les cauſes, les ſymptômes & le traitement d'un mal dont on n'a que trop éprouvé les ravages, depuis trois ſiécles, dans preſque toutes les parties de l'univers.

XII. *Traité des Maladies qui arrivent aux Parties génitales des deux sexes, & particuliérement de la Maladie vénérienne; par M.* Jacques Vercelloni, *docteur en médecine de la ville d'Ast, en Piémont; traduit sur l'édition latine de Leyde de 1722, par M. DEVAUX, maître en chirurgie, & ancien prévôt de sa compagnie. 1 vol. in-12. A Paris, chez les freres Osmont, 1730.* Cet ouvrage, postérieur à celui de *Charles Musitan*, sur la même matiere, dont M. DEVAUX donna la traduction en 1711; comme nous l'avons dit plus haut, méritoit pour le moins autant que ce traducteur infatigable s'en occupât aussi, le docteur Italien ayant encore traité plus à fond la doctrine des causes & des signes de la vérole. Ce n'est pas que ce traité soit absolument bon; car, à s'en rapporter à M. *Astruc*, juge compétent sur cette matiere, il y a encore plus de mauvais que de bon. Mais il étoit un des meilleurs pour le tems où il parut; & cela a dû suffire à M. DEVAUX pour le traduire.

XIII. Nous voici enfin parvenus à la derniere traduction de M. DEVAUX, dont le titre est: *Emménologie, ou Traité de l'Evacuation ordinaire aux Femmes, où l'on explique les Phénomènes, les Retours, les Vices, & la Méthode curative qui la concernent, selon les loix de la méchanique; par M.* Freind, *docteur en médecine, &c* (k). *Traduction*

(k) M. *Freind* étoit un célèbre médecin Anglois. Il est sur-tout connu par sa sçavante Histoire de la Médecine, dont la premiere partie parut en 1725, & la seconde en 1726. On a, en outre, de lui des Leçons de Chymie, un Traité de la Fiévre, & une Lettre à M. *Méad*, sur la pe-

françoise, par M. DEVAUX, *maître en chirurgie, &c.* 1 *vol. in-12. A Paris, chez les freres Osmont*, 1730.
» Il n'y a personne, dit M. DEVAUX, pour peu » qu'il soit versé dans le traitement des mala- » dies, qui ne sçache, tant par raison, par l'au- » torité d'*Hippocrate* & des plus célèbres méde- » cins, que par sa propre expérience, que, » si l'évacuation particuliere au sexe féminin » maintient les femmes dans une santé parfaite, » quand elle se fait chez elles réguliérement & » selon l'ordre de la nature, le retardement, la » diminution ou la suppression totale de cette » évacuation sont aussi les causes les plus ordi- » naires & les plus fréquentes de la plûpart des » maladies qui leur arrivent durant le cours de » leur vie. Comme les femmes qui en sont atta- » quées ne sont pas toujours à portée de ces se- » cours puissans qu'on trouve dans les grandes » villes seulement, & que quelquefois elles sont

tite-vérole. Il naquit, en 1675, à Corton, dans la province de Northampton. Il fut élevé dans l'école de Westminster, sous le docteur *Rusby*, & acheva ses études à Oxford, où il fut professeur de Chymie en 1704. Il suivit, en 1705, le comte de Péterboroug en Espagne, & fut médecin de l'armée. Il eut le même emploi auprès du duc d'Ormond, dans la campagne de Flandres, en 1712. *Freind* ayant assisté au parlement, en 1722, comme membre du bourg de Lancefton, il s'éleva avec force contre le ministere; ce qui le fit accuser de haute trahison, & renfermer, au mois de Mars de la même année, à la tour de Londres. Il fut ensuite premier médecin de la princesse de Galles, depuis reine d'Angleterre, qui eût toujours pour lui une estime particuliere. Il mourut fort riche, à Londres, au mois de Juillet 1728, âgé de 53 ans. Ses Œuvres ont été recueillies & imprimées dans la même ville, in-folio, en 1733.

» obligées de confier leur traitement à des gens » qui ſouvent augmentent leurs maux aulieu de » les diminuer, il étoit néceſſaire de publier, en » langue vulgaire, un ouvrage où les gens les » moins inſtruits puſſent prendre des notions » claires & certaines ſur le traitement des ma- » ladies cauſées par le dérangement des régles. » C'eſt ce qui a engagé M. Devaux à traduire l'*Emménologie* de M. *Freind*, qui renferme les détails les plus ſuivis & le traitement le plus ſûr qui convienne à ces ſortes de maladies. D'ailleurs cet ouvrage eſt fondé ſur les préceptes des plus grands maîtres; & on eſt ſatisfait de voir l'auteur, en finiſſant, dire: « Je n'eſtime donc » pas avoir donné un léger appui à cet ou- » vrage, d'avoir preſque toujours rendu *Hippo-* » *crate* garant de mes ſentimens. »

FIN.